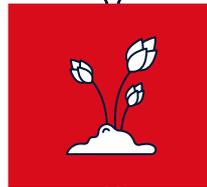
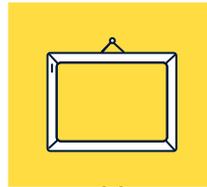


Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**



UNE APPROCHE UNIVERSELLE DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS
Max Lévy et Michèle Pasteur

Ne plus accepter l'existence de prédateurs économiques, les « Lobbies » multinationaux...
de faire entendre la voix de tous, les citoyens et les citoyens des pays les plus...
vulnérables, les personnes en situation de handicap.

Nous avons l'ambition de rendre les...
de faire entendre la voix de tous, les citoyens et les citoyens des pays les plus...
vulnérables, les personnes en situation de handicap.

Le développement est un objectif...
de faire entendre la voix de tous, les citoyens et les citoyens des pays les plus...
vulnérables, les personnes en situation de handicap.

Il est nécessaire d'opérer des changements...
de faire entendre la voix de tous, les citoyens et les citoyens des pays les plus...
vulnérables, les personnes en situation de handicap.



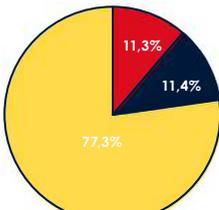
Rapport d'activité



2017

Au service de la lutte
contre la pauvreté et
pour l'inclusion





Édito 2

L'association 4

Notre objet social 5

Des actions ancrées sur le territoire 7

La chaîne de l'innovation sociale 8

La formation 10

Environnement partenarial 12

Réseaux associatifs 13

Le modèle économique 16

Le conseil d'administration 17

L'équipe 18

Nos actions 20

 Alimentation 26

 Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation 28

 Jeunesse 36

 Protection sociale et accompagnement 42

 Insertion professionnelle 45

 Logement et hébergement 52

 Inclusion financière 56

 Petite enfance, égalité des chances 61

 Numérique et inclusion 66



Édito
François Enaud, président
Michèle Pasteur, directrice
de l'Agence nouvelle
des solidarités actives

2017 fut une année propice à l'affirmation et à la valorisation de la singularité de l'Ansa. Cette singularité de « raison d'être » s'est construite progressivement durant plus de dix années d'engagements dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion. Elle se consolide à l'épreuve du terrain. Elle évolue à l'écoute des attentes et des souhaits des personnes fragiles. Elle s'exprime dans les démarches d'accompagnement des acteurs pluriels qui œuvrent à la construction d'une société inclusive. Elle permet l'efficacité de l'action grâce à la combinaison de facteurs qui, chacun, revêt une importance fondamentale.

■ **La « chaîne de l'innovation sociale »** constitue la colonne vertébrale de l'intervention de l'Ansa (page 10). Depuis le repérage d'initiatives innovantes jusqu'à leur essaimage en passant par la mesure d'impact, la chaîne de l'innovation révèle les compétences et savoir-faire de l'Ansa au service de la transformation des politiques et pratiques sociales (exemple : AIS#Emploi, page 48). Elle met aussi en lumière la nécessaire appréhension globale de l'innovation, pour en faire un vecteur essentiel de changement dans une recherche permanente de meilleurs résultats.

■ **L'investissement social** est un cadre d'intervention qui vise à prévenir plutôt qu'à guérir, à accompagner chacun.e dans son parcours de vie, s'appuyant sur les compétences et les appétences des individus, et visant à rompre la reproduction des situations de pauvreté de génération en génération. Les projets menés depuis plusieurs années ou enclenchés en 2017 autour de l'égalité des chances dès la petite enfance (page 61), du numérique comme levier à l'inclusion (page 66) ou de la stratégie du « logement d'abord » (page 54) sont l'expression du choix de l'Ansa de considérer résolument l'action sociale comme un investissement.

■ **L'articulation des niveaux territorial et national** œuvre au service de l'amélioration des conditions d'existence des personnes les plus fragiles, dans un contexte où l'État ne décide plus de tout, ne finance pas tout et n'a pas toujours les bonnes réponses. L'accompagnement des personnes en situation précaire doit s'appuyer sur les ressources de leur environnement social, économique et culturel. L'Ansa contribue à une « alchimie heureuse » entre les démarches initiées et éprouvées à partir des territoires et les stratégies nationales. Cela se traduit par l'accompagnement des différents acteurs afin de les inciter à travailler ensemble et à produire du résultat commun.

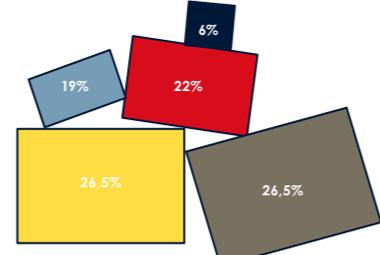
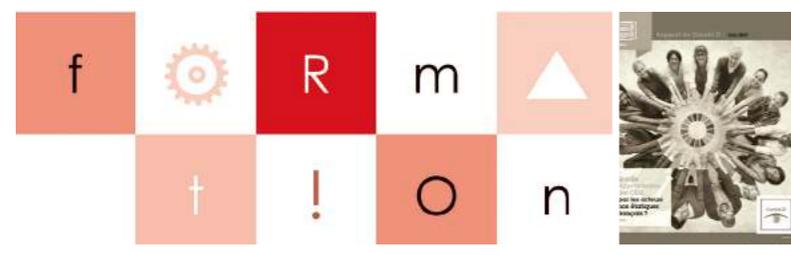
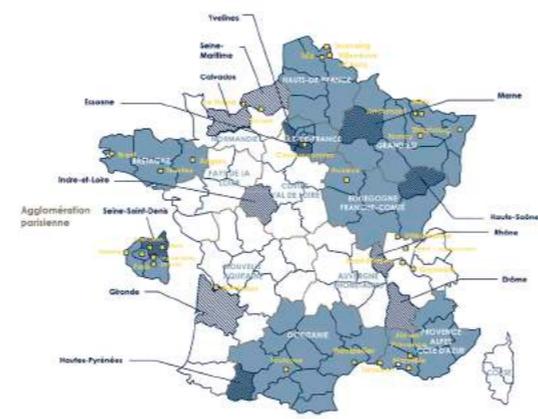
■ **La contribution de tous les acteurs au renforcement de la cohésion sociale autorise la construction de démarches partenariales associant le public et le privé.** Leur réussite requiert une compréhension réciproque de la nature et des enjeux de chaque acteur, une alliance fondée sur les valeurs et le sens de l'engagement, une mobilisation reposant sur la conviction que

l'un et l'autre sont nécessaires pour l'atteinte de résultats partagés. C'est ainsi que, dans la plupart de ses actions, l'Ansa associe des acteurs publics et privés à l'instar du projet de création d'une application numérique de gestion de budget familial utilisable par tous (page 58). Avec un objectif similaire, l'Ansa a sensibilisé au « Plan pauvreté » les membres de l'association Arken'sol du Crédit mutuel de Bretagne (page 57).

■ **La recherche de l'intérêt général et du partage** se concrétise dans le statut associatif de l'Ansa. Bien que malmenée ces dernières années par les contraintes financières des pouvoirs publics, l'association « loi 1901 » n'est pas dépassée, ni du passé. L'Ansa y puise au contraire une force particulière pour mener son objet social en direction des plus pauvres. Certes, l'association a besoin de s'adapter aux évolutions et attentes de notre société. Elle a à transformer ses modes de faire. L'Ansa s'y emploie pour elle-même, en diversifiant ses partenaires et hybridant ses ressources. Elle accompagne aussi ses partenaires associatifs pour s'emparer, porter et déployer des innovations prometteuses quant à leurs effets de transformation.

L'année 2018 s'ouvre avec de belles promesses. L'affirmation par le gouvernement d'une prochaine stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en est une preuve. Nous y avons apporté notre pierre et nous mobiliserons nos compétences, nos méthodes et nos idées pour participer à sa concrétisation. La dynamique nationale d'accélération des innovations sociales conforte nos savoir-faire au service de l'essaimage de nouvelles façons d'agir. La mobilisation nationale sur la valorisation des compétences, particulièrement des personnes les plus éloignées de l'emploi, rejoint notre choix de soutenir les plus fragiles. Enfin, la volonté de positionner résolument les individus au cœur de leur choix de parcours de vie rencontre notre ambition d'apporter l'accompagnement social le plus ajusté.

Permettre aux personnes fragilisées par la vie de se sentir pleinement citoyennes et citoyens est notre finalité. Nous mettrons tout en œuvre, avec tous les partenaires qui nous font confiance, pour lui donner corps au cours de cette année 2018.



Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif qui agit dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion. À cette fin, elle participe pleinement depuis plus de 10 ans au déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale.

L'association

Notre objet social	5
Des actions ancrées sur le territoire	7
La chaîne de l'innovation sociale	8
La formation	10
Environnement partenarial	12
Réseaux associatifs	13
Le modèle économique	16
Le conseil d'administration	17
L'équipe	18

Notre objet social

L'Ansa en quelques chiffres



(Au 31 décembre 2017)

Audace...

... par l'anticipation et l'innovation, par une démarche pro-active et par une stratégie de développement ouverte à toutes les thématiques, particulièrement dans leurs transformations.

Efficacité...

... par un juste équilibre entre adaptation, implication et recherche d'efficacité dans l'application de nos missions et nécessaires créativité et agilité dans les réponses à construire.

Valeurs

Solidarité...

... par son objet social avant tout, par l'engagement de l'équipe à le porter tant en interne qu'auprès de nos partenaires, au sein de réseaux associatifs, par la coopération, le partage et l'échange des connaissances produites et des pratiques accompagnées.

Les valeurs de l'association constituent une source de réflexion permanente. Ces valeurs se déploient dans nos projets et notre fonctionnement interne. Elles s'enrichissent continuellement par les apports et les relations tissées dans les projets avec nos partenaires publics et privés, les personnes concernées, les membres du conseil d'administration et de l'équipe...

Trois valeurs inspirent plus particulièrement la manière dont nous mettons en œuvre notre objet social et répondons à nos missions.

Principes d'action

Cinq grands principes fondent et orientent nos actions :

- Associer une **diversité d'acteurs**, créer des ponts et de la coopération entre les acteurs privés et publics, locaux et nationaux.
- Favoriser la participation et le **pouvoir d'agir des personnes concernées** dans les politiques de solidarité et dispositifs sociaux.
- Intervenir à **différentes échelles** (locale, nationale et européenne), au plus près des publics comme des institutions.
- **Capitaliser et mutualiser** autour de l'innovation sociale par la formation, l'échange de pratiques, l'animation de réseaux, l'essaimage.
- Développer une **vision prospective** pour inciter les innovations de demain.

Domaines d'intervention

Qu'ils soient thématiques ou dans une logique de public cible, les domaines d'intervention sur lesquels nous travaillons évoluent au gré des projets et des axes de développement investis.



PUBLICS CONCERNÉS

Notre approche est le plus souvent thématique mais peut requérir une clé d'entrée par public pour apporter des solutions plus « ciselées » :

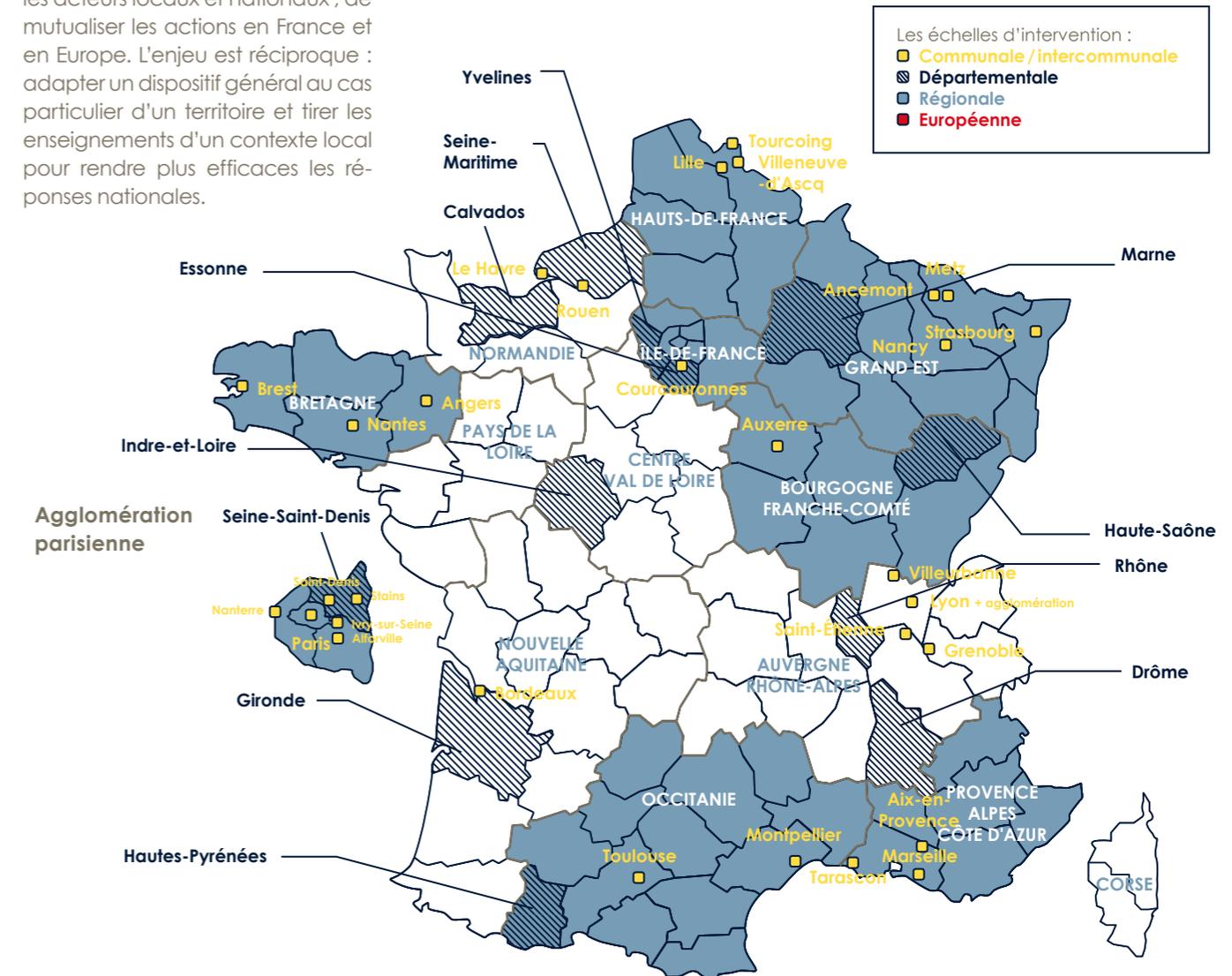
- **Personnes handicapées** → insertion professionnelle (voir page 45)
- **Chômeurs de longue durée** → insertion professionnelle (voir page 45)
- **Petite enfance** → égalité des chances (voir page 61)
- **Jeunesse** → insertion professionnelle (voir page 45) ; éducation (voir page 38) ; pouvoir d'agir (voir page 36)
- **Femmes** → accès aux droits (voir page 67) ; égalité professionnelle femme / homme (voir page 35)
- **Personnes sans domicile fixe** → logement (voir page 52)
- **Migrants** → insertion professionnelle (projet 2018)

Ce positionnement s'accompagne d'un engagement en faveur du principe de participation et de pouvoir d'agir de ces publics.

Des actions ancrées sur les territoires

Nos interventions se déploient à l'échelle territoriale, nationale et européenne. Diversifier ainsi les niveaux d'intervention permet à l'Ansa de créer des passerelles, d'essaimer les pratiques inspirantes d'un territoire à l'autre, de faire interagir les acteurs locaux et nationaux, de mutualiser les actions en France et en Europe. L'enjeu est réciproque : adapter un dispositif général au cas particulier d'un territoire et tirer les enseignements d'un contexte local pour rendre plus efficaces les réponses nationales.

L'ancrage territorial est une priorité pour l'Ansa. Nous intervenons à tous les échelons : communes, agglomérations, métropoles, départements, régions. Travaillant depuis plus de 10 ans avec les ministères et les institutions nationales du champ socio-économique et de la solidarité, pour des projets et des politiques déployés sur tous les territoires avec une pluralité d'acteurs, l'Ansa s'est forgée la conviction que l'interaction entre acteurs territoriaux et acteurs nationaux est une condition *sine qua non* de la réussite des processus de transformation des politiques et pratiques sociales. L'Ansa se positionne ainsi en interface active entre différents types de parties prenantes et assure la coordination ou l'accompagnement de projets supposant l'implication équilibrée de partenaires publics et privés, « centraux » et territoriaux.



La chaîne de l'innovation sociale

Au service de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion

– LABO DE L'ANSA
« NUMÉRIQUE ET INCLUSION »
→ PAGE 68

– ANIMATION DE PLANS RÉGIONAUX
D'INSERTION DES TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS → PAGE 46
– 8^e COLLÈGE DU CNLE → PAGE 31

Animation de réseau
Participation des personnes concernées
Croisement des expertises
« Labo » de l'Ansa
Plateformes multi partenariales
Coordination des acteurs

Favoriser, animer un cadre propice

Loin de se décréter, l'innovation sociale est le plus souvent la résultante d'une dynamique d'intelligence collective d'acteurs pluriels cherchant à répondre au mieux aux attentes de la société et à la nécessaire évolution, voire transformation, de l'action sociale sur le territoire.

Capitaliser les connaissances

Inscrite dans une chaîne continue permettant d'alimenter le processus d'innovation, la capitalisation des méthodes et des outils est essentielle pour l'Ansa; cette matière est ainsi réintroduite, dans une démarche vertueuse, dans les dynamiques locales, collaboratives et partenariales au service de la transformation des politiques et pratiques sociales.

– POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES
FONDÉES SUR LA PREUVE → PAGE 34
– PARTAGE D'INFORMATION
À CARACTÈRE SECRET → PAGE 43
– SCOLARISATION DES ENFANTS
DES BIDONVILLES → PAGE 40

Veille
Communauté d'actions
Études et rapports thématiques
Guides méthodologiques,
fiches pratiques
Amélioration continue des
méthodes et outils
Séminaire de diffusion
Échanges de pratiques inspirantes
Formations

– ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION SOCIALE POUR
L'ACCÈS À L'EMPLOI DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE → PAGE 48
– DÉPLOIEMENT DU LOGEMENT D'ABORD À L'ÉCHELLE
DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG → PAGE 54

Repérage d'initiatives locales prometteuses
Diagnostics sur site, immersion
Études de faisabilité
Évaluation de 1^{er} niveau
Ingénierie de l'essaimage
Adaptation aux contextes territoriaux

Essaimer pour une diffusion plus large

Essaimer n'est pas dupliquer. L'Ansa considère l'essaimage comme une démarche de partage de l'innovation sociale, où les pratiques nouvelles des uns viennent « fertiliser » les actions et pratiques des autres, dans un souci d'efficacité collective.

Transformer
les
politiques
...

... et les
pratiques
sociales

Accompagner les innovations émergentes

Faire émerger des idées neuves avec les personnes concernées et les acteurs de terrain; aller repérer les innovations qui émergent, celles qui sont déjà à l'œuvre, celles qui ont déjà produit des résultats significatifs localement est l'étape indispensable pour engager ou consolider la phase de « prototypage ».

– APPLICATION MOBILE
« PILOTEBUDGET » → PAGE 58
– EMPLOIS ACCOMPAGNÉS
→ PAGE 47

Repérage des inventions / innovations
Écoute et implication des personnes concernées
Définition partagée des enjeux et des résultats à atteindre
Animation de la coopération

Créer les conditions de réussite d'une expérimentation

L'expérimentation peut s'implanter sur un territoire un peu plus large, voire sur plusieurs territoires en même temps afin de livrer des éléments de comparaison; cette expérimentation permet d'approfondir les évaluations de processus et d'impact de l'innovation, pour confirmer ou infirmer la pertinence d'un passage à l'échelle.

– DROIT AU MAINTIEN DE LA CONNEXION
À INTERNET → PAGE 66
– PROGRAMME NATIONAL PARLER
BAMBIN → PAGE 63
– JEUX D'ENFANTS → PAGE 62

Montage, cadrage et pilotage de projet
Sensibilisation
Mobilisation des acteurs et détermination des engagements
Contractualisation pluri-acteurs
Formation
Adaptation des démarches et outils
Gestion financière
Élaboration de référentiels dynamiques pour essaimage

– IMPACT JEUNES → PAGE 46
– J'INVITE UN BANQUIER DANS
MA CLASSE → PAGE 57

État des lieux et analyse de l'existant
Élaboration partagée des hypothèses de départ
Évaluation de processus
Évaluation d'impact
Méthodologie adaptée
Mobilisation d'expertises d'usage
Construction d'indicateurs, outils de mesures qualitatives ou quantitatives
Collecte de données (entretiens, sondages, focus groupe...)
Analyse partagée
Diffusion des résultats
Support d'appropriation des résultats
Support d'aide à la décision

Évaluer, apporter des éléments probants

L'évaluation est transverse à la chaîne de l'innovation; elle intervient de fait à différents moments de la chaîne et avec des intensités variables. Elle constitue un passage obligé d'aller plus avant dans le processus de diffusion car elle contribue à mettre en lumière son potentiel de transformation et de résultats probants.



La formation

Levier de transformation des pratiques

L'Ansa conçoit et anime des formations adaptées à l'attente des participants et de leurs structures : entreprise, association, collectivité, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), etc.

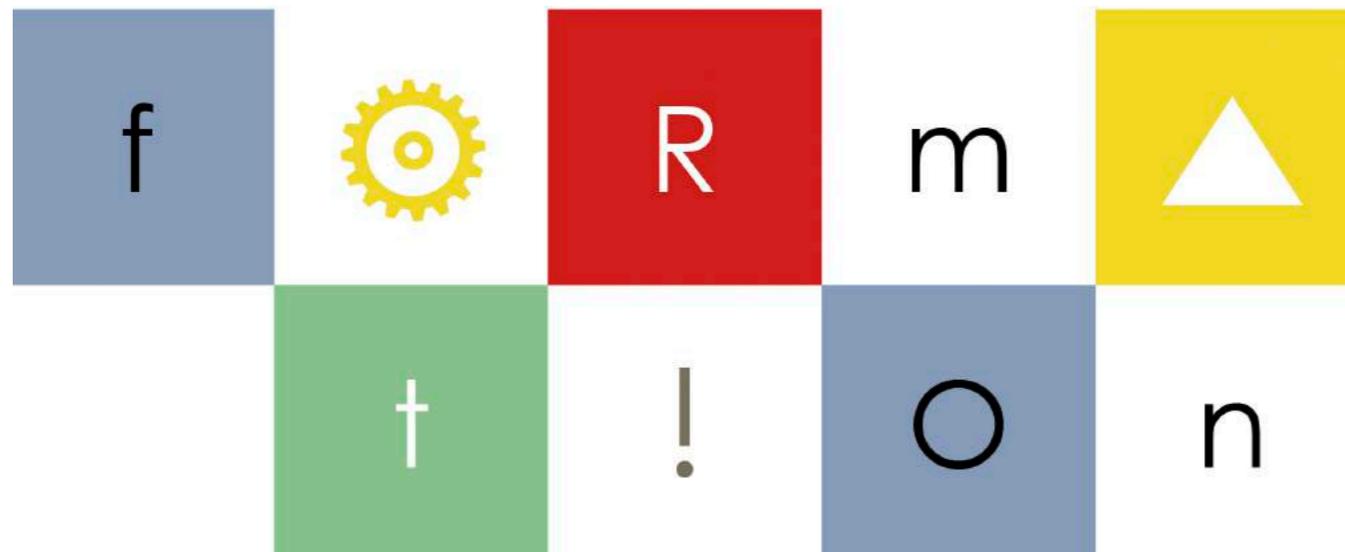
La formation constitue pour l'Ansa un levier important pour professionnaliser les acteurs aux enjeux actuels des politiques sociales, à l'ingénierie de l'innovation sociale comme aux diverses méthodologies liées. Ces formations s'adressent bien naturellement aux intervenants sociaux. Elles concernent aussi les dirigeants et cadres de collectivités, d'entreprises et d'associations volontaires pour mieux comprendre et ainsi agir dans le champ social, tout particulièrement sous l'angle de l'innovation et de l'investissement social.

Ces formations sont à visées très opérationnelles, en amont ou en cours de projets innovants, voire à partir

des enseignements tirés de leur évaluation. Elles sont souvent une composante centrale dans la conduite d'un projet expérimental, pour permettre aux acteurs de s'appropriier les changements de pratiques et de comportements attendus. La forme de chaque formation est construite pour répondre au mieux à sa finalité et s'ancrer dans la réalité des participants.

Que ce soit dans le cadre de séminaires, d'interventions ponctuelles, de formations-actions ou de séances actives et participatives, l'Ansa privilégie les méthodes d'intelligence collective auxquelles son équipe est formée en continu.

✉ diane.dalvard@solidarites-actives.com
✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com



FORMATION INTÉGRÉE À UN PROJET INNOVANT OU UNE EXPÉRIMENTATION SOCIALE

Plateforme « l'Appui » (conseil et orientation bancaire et budgétaire) dédiée aux clientèles en situation de fragilité financière

Formation des nouveaux collaborateurs au sein de La Banque Postale

→ page 57

Programme national Parler Bambin

Formation des professionnelles de la petite enfance travaillant en crèche ou en PMI

→ page 63

Programme « Jeux d'enfants » en France

Coordination de la formation des professionnelles de la petite enfance travaillant en crèche

→ page 62

Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée (AIS#Emploi)

Formation-action auprès des structures pour l'appropriation des innovations à essayer

→ page 48

FORMATION À LA DEMANDE D'UN OPCA POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE COLLECTIVE

Désinstitutionnalisation

Animation d'un séminaire auprès du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

→ page 46

FORMATION À LA DEMANDE D'UNE ENTREPRISE, D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE COLLECTIVITÉ SUR UN AXE, UN SUJET OU UNE ACTION SPÉCIFIQUE

Territorialisation du plan

Pauvreté et plateformes locales de précarité énergétique

À l'attention des agents de l'association du Ark'ensol soutenue par le Crédit Mutuel

→ page 57

Méthode de pilotage de projets d'innovation sociale

Auprès d'agents du conseil régional d'Île-de-France et du CCAS de la ville de Grenoble

→ page 30

Les modalités de fonctionnement d'une équipe pluridisciplinaire et le cadre réglementaire du RSA

Formation auprès des membres des équipes pluridisciplinaires du conseil départemental des Hautes-Pyrénées

→ page 29

Séminaire sur le « Logement d'abord »

Intervention auprès des agents de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

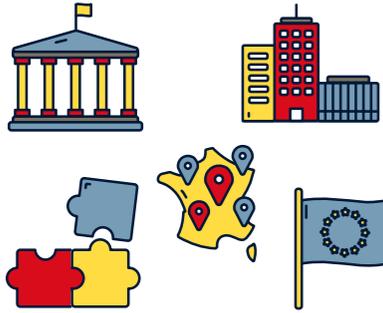
→ page 53

Écosystème des politiques d'action sociale

Auprès des salariés du pôle sociétal SNCF dans le cadre de la charte « Gares européennes et solidarité »

→ page 30

Environnement partenarial



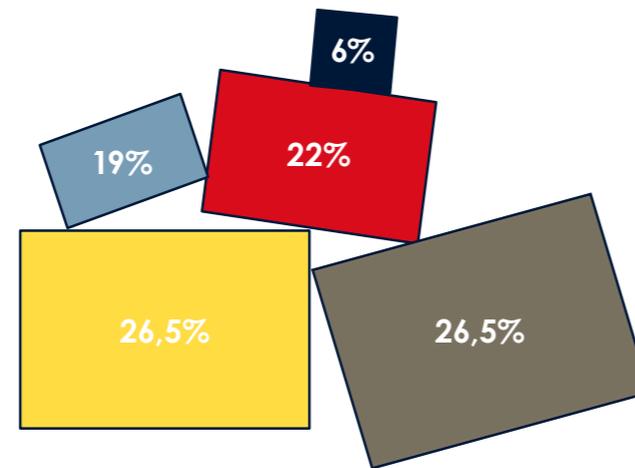
L'Ansa agit en étroite collaboration avec l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et les fondations, les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion ainsi que l'Europe. Ce positionnement, à l'interface d'une pluralité d'acteurs, permet de favoriser une mise en réseau voire une coordination efficaces.

L'Ansa mobilise une double dynamique partenariale au sein de ses actions :

- les partenaires qui soutiennent financièrement un projet ;
- les partenaires impliqués en tant que partie prenante.

Les parties prenantes impliquées dans les actions de l'Ansa en 2017

Acteurs institutionnels territoriaux
Acteurs institutionnels nationaux
Acteurs académiques, recherche
Acteurs associatifs
Acteurs privés
(entreprises, entreprises d'insertion, fondation, etc.)



Avec les acteurs publics

Nous accompagnons les collectivités locales notamment sur la mise en œuvre de projets innovants, la programmation de politiques sociales territoriales, l'optimisation des dispositifs d'aides et minima sociaux ou l'implantation de plateformes multipartenariales locales. Nous accompagnons également l'État (services centraux et déconcentrés) et ses institutions dans la conception et le déploiement des politiques sociales. Cette double capacité d'action entre le local et le national permet de tisser un lien, d'assurer et de promouvoir une compréhension globale des sujets traités.

Avec les acteurs privés

L'Ansa collabore avec de nombreux acteurs du secteur privé engagés dans des politiques de solidarité : fondations, entreprises de l'économie sociale et solidaire, mais aussi banques, établissements de crédit, caisses de retraite, assureurs, mutuelles, bailleurs, fournisseurs d'énergie ou de services de télécommunications, commerces alimentaires, entreprises ferroviaires... Cette collaboration vise tant à concevoir et à mettre en œuvre des services ou des actions en faveur des publics fragiles qu'à accompagner des réflexions de fond, contribuant à développer un engagement solidaire de l'entreprise.

Réseaux associatifs

Les projets menés ou accompagnés par l'Ansa apportent une attention particulière à la coopération et la mise en réseau des acteurs divers qu'ils mobilisent. En retour, l'Ansa s'applique cette même attention par son implication au sein de réseaux nationaux et européens.

L'Ansa cherche ainsi à s'alimenter des réflexions, travaux et productions opérationnelles de fédérations et d'associations dont l'objet social résonne avec le sien. En retour, elle y apporte des contributions, notamment en s'appuyant sur les enseignements et préconisations consolidés à partir de ses projets.

L'Ansa se positionne alors comme membre à part entière de certaines entités ou déploie des collaborations étroites avec d'autres.



Aujourd'hui la#mednum faisait son séminaire de rentrée chez @weblaligue. Au programme : le #numeriqueinclusif, action et coopération avec les sociétaires



LA MEDNUM, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF AU SERVICE DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

En 2017, l'Ansa a été particulièrement active sur le champ de l'inclusion numérique des personnes fragiles (voir page 66), l'amenant à réaffirmer l'importance de maintenir une médiation numérique de qualité partout en France. Dans cette perspective et particulièrement mobilisée par la démarche innovante de création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) regroupant des acteurs pluriels, l'Ansa a fait le choix d'en devenir sociétaire et d'accepter de représenter le « collège des affinitaires » au sein de son conseil d'administration.
lamednum.coop

UNION NATIONALE INTERFÉDÉRALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVÉS SANITAIRES ET SOCIAUX (UNIOSS)

L'Unioyss a vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité en portant auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles. L'Ansa en est membre au titre des adhérents nationaux et participe activement aux rencontres du collectif Alerte auxquelles elle apporte des contributions d'ordre méthodologique.

unioyss.asso.fr
www.alerte-exclusions.fr





En 2017, l'Ansa a tenu 8 web conférences auprès des membres du réseau Ideal Connaissances, diffusant ainsi les enseignements de travaux menés :

- La démarche Agile : Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion
- L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée
- Le Logement d'abord : et après? Bilan et propositions pour la généralisation du logement d'abord en France
- Programme national Parler Bambin
- Labo de l'Ansa « Retraite et fragilités financières : anticiper les problèmes budgétaires avant, pendant et après le passage à la retraite »
- L'insertion par la mobilité : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes
- Lutte contre la précarité énergétique : retours d'expériences des CCAS de Grenoble, du Mans et de Sarlat
- Investissons dans la petite enfance : l'égalité des chances se joue avant la maternelle (rapport Terra Nova)

COMITÉ D'ENGAGEMENT D'ÉNERGIE SOLIDAIRE

Énergie Solidaire est un fonds de dotation dédié à la lutte contre la précarité énergétique. L'Ansa est membre du collège d'experts qui définit et met en œuvre le processus de sélection des structures bénéficiaires de ce fonds.

www.energie-solidaire.org



ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ DES CONSEILS GÉNÉRAUX ET MÉTROPOLIS (ANDASS)

L'Ansa participe depuis plusieurs années aux journées annuelles de l'Andass, notamment par l'animation d'ateliers axés sur les problématiques d'ingénierie de l'innovation et de l'investissement social. Elle accompagne des groupes de travail tout au long de l'année. L'Ansa a en parallèle renforcé son partenariat avec le réseau Ideal Connaissances pour y partager ses expériences et savoir-faire méthodologiques (voir-ci-contre), tout particulièrement sur des pratiques inspirantes et émergentes cohérentes avec les compétences des collectivités territoriales.

www.idealconnaissances.com

RÉSEAU EUROPÉEN DE L'INCLUSION FINANCIÈRE (EUROPEAN FINANCIAL INCLUSION NETWORK – EFIN)

L'Ansa collabore avec le réseau EFIN depuis 2013 dont l'objectif est de promouvoir l'inclusion financière par la recherche, le débat, l'échange et la diffusion.



Article co-écrit par Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa et Marc Lévy, dans La Tribune Fonda (mars 2018).

COMITÉ 21

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté en 2015 l'Agenda universel 2030 et ses « 17 objectifs du développement durable ». Parmi eux, celui de l'élimination de la pauvreté dans le monde et de la lutte contre les inégalités. Par son adhésion au Comité 21, l'Ansa entend apporter sa contribution à l'application de ces objectifs en France, notamment en prenant part à une communauté d'acteurs nationaux qui s'y engagent.

www.comite21.org



Le réseau d'acteurs du développement durable www.comite21.org

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation est une composante centrale de la chaîne de l'innovation (voir page 8) que l'Ansa retient d'accompagner dans ses projets et avec ses partenaires. Il lui importe particulièrement de pouvoir s'alimenter des évolutions méthodologiques en la matière tout y concourant par l'apport de ses propres expériences. La Société française de l'évaluation constitue un cadre propice à ce double objectif.

www.sfe-asso.fr

LA FONDA

Par son statut associatif, l'Ansa est nécessairement vigilante et réflexive quant à l'évolution du fait associatif en France et aux adaptations à y apporter. Son adhésion à la Fonda, laboratoire d'idées du monde associatif, participe de cette volonté et se traduit par sa contribution à des travaux d'observation et d'analyses des multiples évolutions (économique, numérique, démocratique, écologique...) qui travaillent notre société et éclairent le rôle clé que les associations peuvent y jouer.

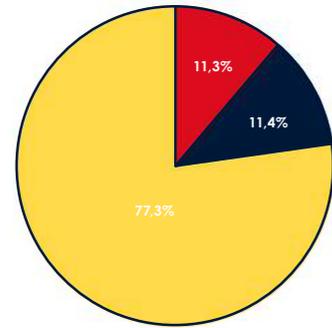
www.fonda.asso.fr



Rapport du comité 21 (juin 2017). Article « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » co-écrit par Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa et François Soulaire, président du collectif Alerte/Uniopss.

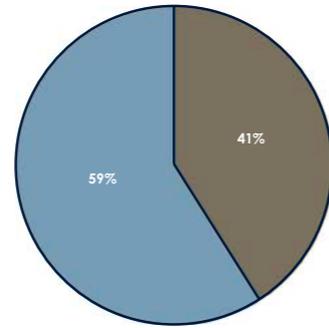
Le modèle économique

Le modèle économique de l'association repose sur des partenariats diversifiés qui garantissent son indépendance, permettent son développement et favorisent les interventions à différentes échelles. **Le bilan 2017 de l'Ansa est de 1,628 million d'euros.**



Affectation des dépenses

Frais de personnel et impôts
Frais de structure
Achats et services projets



Origine des ressources

Ressources publiques dont
18 communes et communautés de communes
3 conseils départementaux ou régionaux
18 ministères, institutions d'État

Ressources privées dont
12 associations et fondations reconnues d'utilité publique
6 entreprises
5 mutualités / organismes de prévoyance
3 fondations d'entreprises

Financements issus du secteur public

ÉTAT, INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence du numérique
Assemblée nationale
Caisse des dépôts et consignations
Caisses d'allocations familiales de l'Essonne et de Seine-Saint-Denis
Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
Centre national de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) / ministère des Solidarités et de la Santé
Direction régionale des entreprises, concurrence, consommation, du travail, de l'emploi de Bourgogne (Direccte)

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRJSCS PACA)
Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl)
Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)
France Stratégie
Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports (MVJS-MAFEJ)
Santé publique France
Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Agence d'insertion des Yvelines Activity'
Agglomération de Montélimar
Communautés de communes Val-de-Drome,

Porte de DrômArdèche, Val-de-Romans, Valence-Romans
Conseils départemental des Yvelines
Région Île-de-France
Villes de Angers, Caluire-Cuire, Grigny, Évry, Lyon, Montpellier, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Saumur, Strasbourg, Tourcoing, Vaulx-en-Velin

Financements issus du secteur privé

ASSOCIATIONS / FONDATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE / FONDS DE DOTATION À BUT NON LUCRATIF

Apprentis d'Auteuil
Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)
Association de l'hôtel Social Lasho
Association Mon Chat Botté
Association Revivre dans le Monde
Centre d'éducation

sociale La Duchère
Fédération bancaire française (FBF)
Fondation Caritas
Fondation Abbé Pierre
Fonds de solidarité pour l'enfance « Petit Chaperon Rouge »
Unicef France

FONDATIONS D'ENTREPRISES

Fondation Cetelem
Fondation Pierre Bellon
Fondation Sopra Steria
– Institut de France

MUTUALITÉS / ORGANISMES DE PRÉVOYANCE

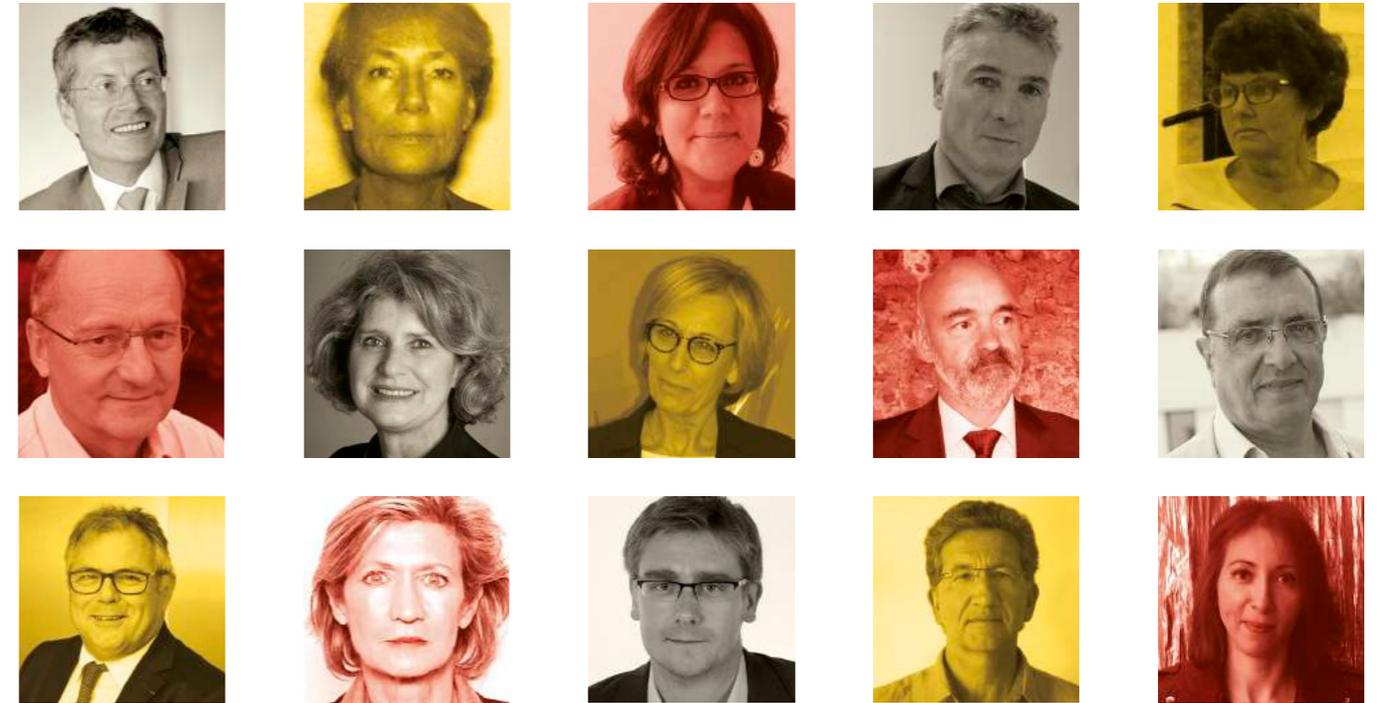
AG2R La Mondiale
Génération Mutualiste
Mutualité Enfance Famille
Mutualité Française du Rhône et de Bourgogne
Pro BTP

ENTREPRISES

Crèches inter-entreprise Les Grabouilles Sud (Valence)
La Banque Postale
Orange
SNCF
Sopra Steria

Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'Ansa sont issus de secteurs professionnels variés. Ils accompagnent le développement de l'association.



Président de l'Ansa

François Enaud
Président de FE Développement

Administrateurs

Monique Alexandre
Ex-responsable de la communication interne du groupe BNP Paribas (retraîtée)

Mouna Aoun
Trésorière de l'Ansa
Responsable du pôle « marchés fragiles et spécifiques » à La Banque Postale

Emmanuel Dupont
Responsable de l'animation scientifique et de l'innovation au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Françoise Fromageau

Médecin gériatre, engagée bénévole nationale et locale sur les problématiques de famille, santé et développement social territorial

Benoît Genuini

Cofondateur de l'Ansa Président de Passerelles numériques

Karine Gloanec-Maurin

Inspectrice générale des affaires culturelles au ministère de la Culture et de la Communication, en charge de la diversité, élue locale

Claude Gorges

Ex-directrice du partenariat, de la territorialisation et des relations extérieures à la direction générale Pôle emploi (retraîtée)

Yannick L'Horty

Directeur de la fédération de recherche « Travail, Emploi et Politiques publiques » du CNRS, professeur à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

Christian Janin

Ex responsable CFDT, ex président du Copanef – comité paritaire national interprofessionnel de l'emploi et de la formation (retraité)

Jean-Marie Marx

Directeur général de l'APEC

Florence Maurin

Élue locale, administratrice CHA, administratrice CAF, membre de la commission Compensation des ressources du Conseil national consultatif des personnes handicapées

Olivier Noblecourt

(jusqu'en novembre 2017)

Denis Vallance

Consultant, ex-directeur général des services du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Basma Zaghoul

Directrice opérationnelle à Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) et directrice du PLIE de Paris



L'équipe

Notre équipe rassemble une diversité de profils, compétences, parcours qui nourrissent nos approches et nos interventions.

L'Ansa met en œuvre un management collaboratif, s'appuyant sur la co-responsabilité de chacune et chacun. Animé par Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa, le comité de direction se réunit toutes les semaines. Sa composition évolue tous les deux mois, permettant à chaque salarié de prendre part aux décisions stratégiques et à la gestion quotidienne de l'association.

Équipe ressources

Antoine Bompard
Administration, accueil, informatique

Estelle Dronnier
Finances, suivi de projet, juridique

Sandra Guedj
Ressources humaines

Michèle Pasteur
Directrice

Marion Prigent
Communication

Responsables de projet

Caroline Allard
(jusqu'en mars 2017)

Marguerite Bergès
Inclusion financière, petite enfance, participation

Florent de Bodman
Petite enfance : programmes Parler Bambin et Jeux d'enfants

Gabriel Boulet-Thomas
(jusqu'en mars 2018)

Nina Conti
Inclusion financière, emploi, innovations et expérimentations sociales

Diane Dalvard
Gouvernance, travail social, précarités alimentaire et énergétique

Claire d'Hennezel
Petite enfance, logement et hébergement

Marion Drouault
(jusqu'en décembre 2017)

Gabrielle Guerin
(jusqu'en février 2017)

Émilie Grouès
Gouvernance des politiques de solidarité, innovations sociales, emploi, scolarisation des enfants en bidonvilles

Sylvie Hanocq
Politiques d'insertion, inclusion financière, égalité professionnelle femme/homme, pouvoir d'agir

Sylvie Le Bars
Emploi, Europe, innovations et expérimentations sociales, essaimage

Vanessa Ly
(jusqu'en octobre 2017)

Margherita Maestri
Handicap, politiques d'insertion, emploi

Lise Marcovici
Précarité énergétique, logement et hébergement, numérique, alimentation

Johann Pons
Politiques d'insertion, emploi
(arrivé en mars 2018)

Ben Rickey
Logement et hébergement, évaluation, innovation et expérimentation sociales

Simon Roussey
Handicap, politiques d'insertion, numérique, participation

Marianne Yvon
Emploi, accès aux droits, participation

Mécénat de compétences

Laurent Dordain
(jusqu'en août 2017)

Étudiants

L'Ansa remercie tout particulièrement les cinq étudiantes en stage ou apprentissage impliquées dans nos missions entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 : Maëlle Gouriff (Sciences Po Bordeaux), Nolwenn Langevin (UPEC – Université Paris-Est), Audrey Lourenço (Sciences Po Paris), Margherita Maestri (Sciences Po Paris), Marguerite Trabut (Sciences Po Paris).

Merci à toutes celles et ceux qui ont, d'une autre manière, contribué à enrichir nos travaux et nos réflexions.

→ Retrouvez une présentation détaillée de l'équipe sur www.solidarites-actives.com

Pour contacter directement un membre de l'équipe : prenom.nom@solidarites-actives.com



Parler Bambin
Programme national

Famille monoparentale
 Jeune en difficultés sociales
 Créatrice d'entreprise
 Personne en ruralité
 Situation de handicap
 Travailleur social
 Ne maîtrise pas l'écrit



Les projets que nous menons, par leur diversité, expriment et manifestent le mieux ce que nous sommes !
Voici une présentation synthétique (page 21 à 25) puis détaillée (page 26 à 71) des 52 projets menés en 2017.

Nos actions

	Alimentation	26
	Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation	28
	Jeunesse	36
	Protection sociale et accompagnement	42
	Insertion professionnelle	45
	Logement et hébergement	52
	Inclusion financière	56
	Petite enfance, égalité des chances	61
	Numérique et inclusion	66

Page	Projets	Thématiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Formation	Type de partenariat financier	Public spécifique	Méthodes phares
27	Gaspill'act						Bénéficiaires de l'aide alimentaire	Animation de réseau Concertation Modélisation de plans d'actions Diagnostic Études
27	Alim'hôtel : améliorer l'accès à l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel						Familles hébergées à l'hôtel	Conception et ingénierie de projet Évaluation Animation de réseau partenarial Bilan de processus
27	Référentiel des dispositifs d'aide alimentaire pour des personnes hébergées à l'hôtel en Île-de-France						Familles hébergées à l'hôtel	Bilan Modélisation de projet
29	Territorialisation du Plan pauvreté – Journées régionales							Mobilisation des parties prenantes Définition d'objectifs stratégiques Élaboration de feuille de route Participation
31	8 ^e collège du CNLE						Personnes en situation de précarité	Animation / Participation Accompagnement au pouvoir d'agir Veille et expertise Coordination des parties prenantes
29	Club des territoires (démarche Agile)							Échange de pratiques d'innovation sociale Animation de réseau
29	Kit de la participation citoyenne							Mobilisation des parties prenantes Création d'outils et supports pédagogiques Organisation d'événements
30	Gares européennes et solidarité						Salariés du pôle sociétal SNCF	Formation
29	Élargir la participation des usagers dans les groupes ressource de Seine-Maritime						Usagers	Participation Concertation et mobilisation des parties prenantes Construction d'outils
29	What Works centres						Femmes Personnes âgées Familles	Veille Études Recherches Capitalisation Évaluation
29	Participation des jeunes et des familles aux politiques publiques qui les concernent						Jeunes Familles	Entretiens Questionnaires État des lieux Cartographie
29	Journée d'échanges autour des modalités d'évolution du dispositif des groupes ressources en Indre-et-Loire							Animation d'un groupe de travail Recommandations

Page	Projets	Thématiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Formation	Type de partenariat financier	Public spécifique	Méthodes phares
29	Formation à destination des membres des équipes pluridisciplinaires des Hautes-Pyrénées						Membres des équipes pluridisciplinaires (élus, usagers, professionnels)	Animation « intelligence collective »
30	Formation à la gestion de projets d'innovation sociale						Agents territoriaux	
29	Cycle de séminaires « Évaluation d'impact des politiques publiques »							Animation de réseau Veille / Étude Recherche Mutualisation Capitalisation
36	Parrainage professionnel des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance						Jeunes	Pilotage Concertation Création d'outils (ingénierie de projets)
38	Vers des états généraux de l'éducation ?						0-18 ans	Animation Co-design Restitution
40	Scolarisation des enfants des bidonvilles						Enfants vivant en bidonville	Préparation et animation de journées d'échanges Restitution Rédaction du guide de pratiques
42	Capitalisation et mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion							Veille Recherche Études Capitalisation
43	Partage d'information à caractère secret						Professionnels de l'action sociale et médico sociale	Animation de réseau Concertation des professionnels (enquête, entretiens) Événement
42	Place des personnes concernées dans les cursus de formation en travail social						Responsables pédagogiques des établissements de formation des travailleurs sociaux	Recueil d'expérience
46	Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) Bourgogne Franche-Comté						Travailleurs handicapés	Pilotage Animation de réseau
47	Emploi accompagné						Travailleurs handicapés	État des lieux (étude, entretiens) Construction des outils de suivi

Page	Projets	Thématiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Formation	Type de partenariat financier	Public spécifique	Méthodes phares
49	Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée (AIS)						Demandeurs d'emploi longue durée et personnes en risque de le devenir	Études de faisabilité Mobilisation des parties prenantes Essaiage (formation-action, formation intensive territoriale, animation de réseau) Évaluation
37	Mobilité et insertion des jeunes						Jeunes	Capitalisation Événement
46	Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) Grand Est / Strasbourg						Travailleurs handicapés	Pilotage Animation de réseau
46	Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) Bretagne						Travailleurs handicapés	Pilotage Animation de réseau
46	Impact jeunes						Jeunes	Études et diagnostics Concertation Évaluation
46	Séminaire sur la désinstitutionnalisation						Personnes en institutions (personnes handicapées, enfants, adultes, personnes âgées)	Collecte de retours d'expériences Animation active
54	Le logement d'abord, et après (publication)						Sans domicile fixe	Études Recherches Capitalisation Labo de l'Ansa
53	Plateforme territoriales de lutte contre la précarité énergétique						Personnes en précarité énergétique	Plateforme-action Diagnostics Organisation journées d'échanges de pratiques
53	Clubs régionaux des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO)							Cartographie Recensement des pratiques
53	Séminaire sur le Logement d'abord						Personnes sans domicile fixe	Formation

Page	Projets	Thématiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Formation	Type de partenariat financier	Public spécifique	Méthodes phares
54	Logement d'abord à l'échelle de l'euro-métropole de Strasbourg					 	Personnes sans domicile fixe	Mobilisation des parties prenantes Participation Diagnostics Définition d'objectifs stratégiques
57	Microcrédit personnel							Échanges de pratiques Animation de réseau Ingénierie de projet Capitalisation Accompagnement de structures Diagnostics
57	J'invite un banquier dans ma classe						Enfants 8-11 ans	Construction d'indicateurs Diagnostics sur site et immersion Entretiens et questionnaires Traitement et analyse statistiques
57	Points conseil budget						Jeunes	Pilotage et coordination de projets Animation de réseaux Accompagnement de structures, projets innovants et expérimentaux
57	Retraite et fragilités financières					 	Seniors	Labo de l'Ansa Diagnostics et études
58	Appli budget		 			 		Cadrage et pilotage de projets Coordination d'acteurs Mise en œuvre de projets innovants et expérimentaux Construction de partenariats Suivi du développement technique
57	Formation des collaborateurs de la plateforme Appui							Formation
57	Intervention auprès des agents d'Ark'ensol						Administrateurs de la banque	Formation Sensibilisation
62	Jeux d'enfants					 	Petite enfance	Évaluation de processus

Alimentation
 Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation
 Jeunesse
 Protection sociale et accompagnement
 Insertion professionnelle
 Logement
 Inclusion financière
 Petite enfance, égalité des chances
 Numérique et inclusion

Page	Projets	Thématiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Formation	Type de partenariat financier	Public spécifique	Méthodes phares
63	Programme national Parler Bambin		 			 	Petite enfance	Formation Coordination entre acteurs Évaluation Expérimentation
62	Parler Bambin en PMI		 			 	0-6 ans	Conception et ingénierie de projet Formation
61	Porte à porte autour des services publics de la petite enfance						Parents d'enfants en bas âge	Conception et ingénierie de projet
62	Rencontre autour de l'investissement social dans la petite enfance							Événement Capitalisation
66	Droit au maintien de la connexion à Internet							Mobilisation des parties prenantes Construction de partenariats Cadrage et ingénierie de projets expérimentaux
66	Dialogue avec les parties prenantes « numérique et pauvreté »							Identification de besoins Animation de groupes
66	Groupe de travail « usage du numérique dans le travail social »						Travailleurs sociaux Médiateurs numérique	Organisation de rencontres Recueil d'informations Création d'outils
66	Droitdirect.fr					 	Femmes victimes de violence	Ingénierie de projet Évaluation
68	Vers une société numérique pleinement inclusive ?					 		Labo de l'Ansa
67	Virage numérique de Pôle Emploi							Apport d'expertise thématique

État et institutions
 Entreprises et fondations
 Collectivités territoriales
 Associations
 Favoriser
 Accompagner
 Expérimenter
 Évaluer
 Essaimer
 Capitaliser



Alimentation

La lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaires présente de nombreux enjeux dont l'Ansa se saisit depuis 2012 :

- améliorer l'efficacité de la redistribution de l'aide alimentaire et de son offre de services associés,
- faciliter l'accès à l'alimentation et à l'aide alimentaire,
- mieux répondre aux besoins des personnes d'un point de vue quantitatif et qualitatif, notamment par la possibilité de choisir parmi différentes offres,
- coordonner les acteurs.

L'Ansa accompagne à la fois l'État, les collectivités, les associations d'aide alimentaires, les entreprises du domaine alimentaire ainsi que leurs intermédiaires principalement dans :

- l'amélioration de la coordination territoriale des aides alimentaires,
- l'analyse des réponses d'aide alimentaire existantes sur un territoire au regard des besoins identifiés,
- l'accompagnement de l'organisation de projets territoriaux de coordination entre associations d'aide alimentaire et acteurs de l'alimentation.

Dans le cadre de ces missions, l'Ansa mobilise plusieurs méthodes en fonction des attentes : réalisation d'études et de référentiels, analyse de processus, animation de réseaux d'acteurs...

À ce titre, l'Ansa présente une bonne connaissance des acteurs et des modalités d'interventions des intermédiaires de l'aide alimentaire ainsi que de solides repères sur le cadre légal et les obligations techniques de l'aide alimentaire. Notre association intervient par ailleurs sur les thématiques d'alimentation au sein du réseau EAPN France (réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) dont elle est membre (voir page 13).

Nos actions

AVEC LA VILLE DE PARIS ET LA DIRECTION RÉGIONALE INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT D'ÎLE-DE-FRANCE (DRIAAF)

Constitution et animation d'un réseau local d'acteurs impliqués contre le gaspillage alimentaire pour optimiser les circuits de collecte et de don alimentaire – 2014 à 2017

AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT (DRIHL)

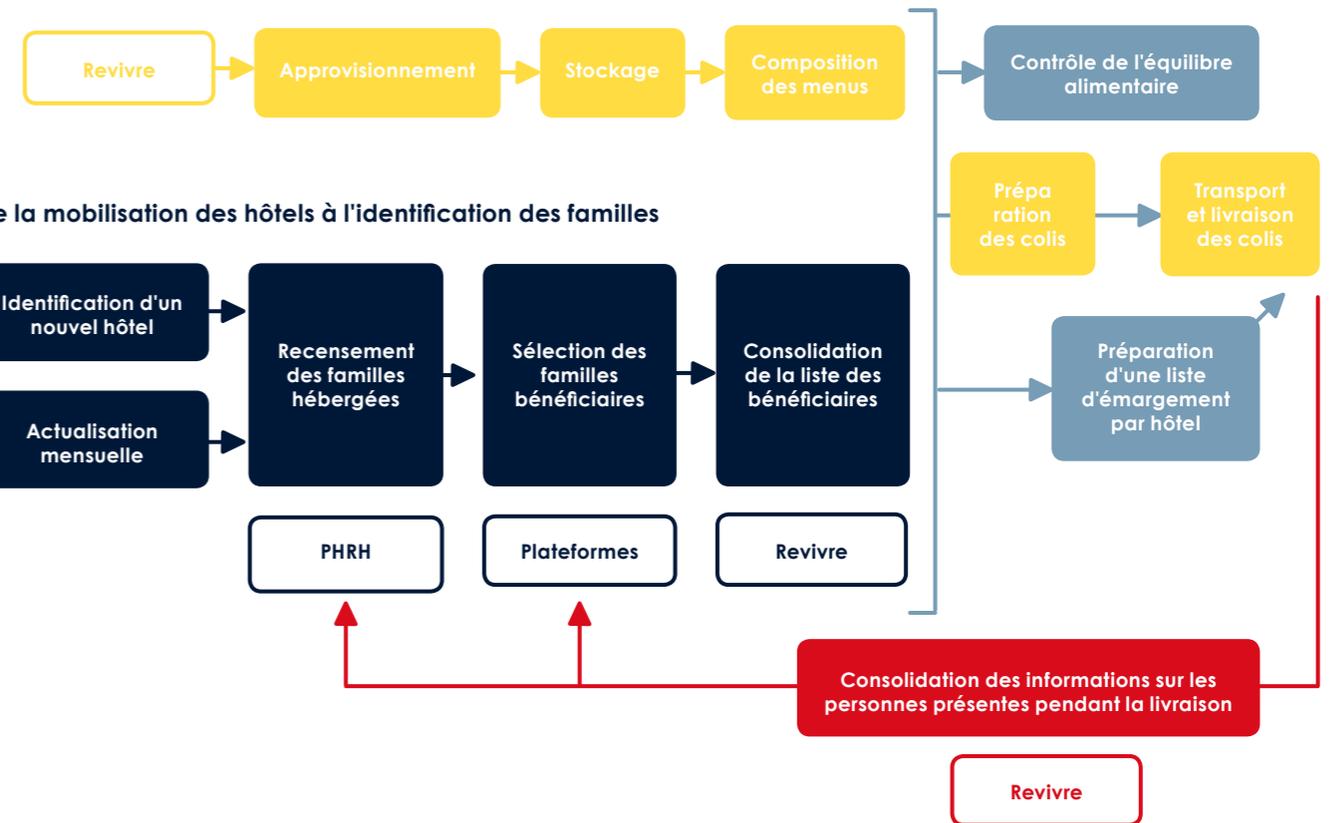
Élaboration d'un référentiel des dispositifs d'aide alimentaire pour des personnes hébergées à l'hôtel en Île-de-France – 2017 à 2018

AVEC L'ASSOCIATION REVIVRE DANS LE MONDE ET LA DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT (DRIHL)

Évaluation du dispositif Alim'Hôtel destiné à améliorer l'accès à l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel en Essonne – 2015 à 2017

Schéma global de l'évaluation d'Alim'Hôtel

De l'approvisionnement à la livraison des colis





Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation

La mobilisation collective et articulée de l'ensemble des acteurs de la solidarité, publics comme privés, constitue un enjeu de taille afin de garantir une efficacité des actions et dispositifs développés. Quelles que soient les thématiques ou politiques à l'œuvre, les enjeux de l'interconnaissance entre les acteurs, leur capacité à travailler ensemble, l'articulation des interventions, la participation des personnes concernées, la simplification de la gouvernance des politiques de solidarité (optimisation des différentes commissions stratégiques / de pilotage), apparaissent comme des facteurs déterminants de la bonne conduite de chaque projet. Ces questions sont valables également pour les politiques solidaires déployées par les entreprises, les associations ou les fondations.

L'intervention de l'Ansa porte sur la transformation des pratiques et des organisations, avec un apport **méthodologique accru en termes d'échanges de pratiques, d'animation de réseau, de mobilisation des parties prenantes** (et notamment des publics), **de conseil et de construction d'outils**. Il s'agit ainsi d'organiser une stratégie collective permettant d'apporter une réponse efficace, lisible et décroisée.

QUELLE STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ?

La délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes a lancé début janvier 2018 une grande consultation autour de l'élaboration de sa stratégie nationale. L'Ansa s'est fortement mobilisée dès novembre 2017 pour prendre part à cette concertation, sous diverses formes : participation à certains groupes de travail, contributions écrites sur différents sujets, implication dans la préparation des journées territoriales.



[Voir la vidéo sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.](#)

Nos actions

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

- Accompagner les membres du 8^e Collège du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), composé de personnes en situation de pauvreté ou de précarité – depuis mai 2012

[Focus page 31](#)

- Appui à la démarche de concertation sur le partage d'informations à caractère personnel dans le champ du travail social menée par la Commission éthique et déontologie du travail social (CEDTS) du Haut conseil du travail social (HCTS) : identification des difficultés de terrain, formulation de préconisations et formalisation d'outils ad hoc – juin 2016 à 2018

[Focus page 43](#)

- Structuration et animation d'un « Club des territoires » renouvelé, orienté autour des questions d'innovation sociale et d'expérimentations, dans la continuité des actions menées depuis 2014 avec le Club des expérimentateurs dans le cadre de la démarche Agille (Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion) – 2017 à 2018

- Appui auprès des services décentralisés pour renforcer la déclinaison au niveau territorial du Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale : organisation de journées régionales multi partenariales de travail – juin 2015 à mars 2017

- Développer des actions autour de la participation des personnes concernées :
 - Identification des acteurs et des actions à l'œuvre touchant à la participation des jeunes et des familles aux politiques publiques qui les concernent.
 - Animation de groupes de travail mixtes (collectivités, associations, opérateurs, etc.). Analyse des freins et des conditions de réussite.
 - Élaboration d'un « kit de la participation

citoyenne ». Destiné à l'ensemble des acteurs qui souhaitent mettre en place une démarche de participation des personnes aux politiques de solidarité, il se décline en 12 fiches opérationnelles illustrées avec des exemples d'outils et de pratiques inspirantes.

➔ **Disponible sur social-sante.gouv.fr**

- Formalisation des travaux pilotés par l'Unaforis sur la question de l'implication des personnes concernées dans les cursus de formation en travail social.

[Focus page 43](#)

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

Élargir la participation dans les groupes ressource à l'ensemble des publics concernés par les politiques sociales et médico-sociales – juin 2016 à février 2017

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

Animation de deux journées d'échanges autour des modalités d'évolution du dispositif des groupes ressources sur le territoire (groupes de participation des allocataires RSA) – janvier et juillet 2017

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRÉNÉES

Formation à destination des membres des équipes pluridisciplinaires du territoire (élus, travailleurs sociaux, cadres et personnes concernées) afin de clarifier les modalités de fonctionnement de cette instance et le cadre réglementaire du RSA – avril à mai 2017



AVEC FRANCE STRATÉGIE, LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET), LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF), LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA), LA DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE (DITP, ANCIEN SGMAP), SANTÉ PUBLIQUE FRANCE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS – SERVICE DROIT DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ)

Rédaction de six notes de préfiguration portant sur la pertinence et la faisabilité de créer des centres ou démarches fondés sur la preuve, d'inspiration « What Works Centres », dans les champs d'actions respectifs de chacun des partenaires de la démarche.

👁️ **Focus page 34**

AVEC FRANCE STRATÉGIE

Partenaire du cycle de séminaires « Évaluation d'impact des politiques publiques » coordonné par France Stratégie. Sont également partenaires : le Centre de recherche en économie et statistique (CREST), l'Insee, l'Institut d'économie publique (IDEP), le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (LIEPP) et l'Institut des politiques publiques (École d'économie de Paris et GENES) – 2017 à 2018

AVEC SNCF

Dans le cadre de la charte « Gares européennes et solidarité » (signée par 12 entreprises ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares) : conception d'une formation à l'écosystème des politiques d'action sociale à destination des salariés du pôle sociétal SNCF – 2017

AVEC LA VILLE DE GRENOBLE

Formation des agents du CCAS à la gestion de projets d'innovation sociale – 2017

AVEC LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Apport d'expertise auprès des agents sur la méthode de pilotage de projets – 2016 et 2017



DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES AU POUVOIR D'AGIR

Associer les publics à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs et politiques publiques dont ils sont les destinataires est un principe d'action promu par l'Ansa et dont nous constatons, projet après projet, toute la pertinence et la portée. La participation favorise en effet la qualité et l'efficacité du changement en permettant d'adapter les dispositifs, les projets et les politiques publiques aux besoins des destinataires. De même, associer les personnes aux évolutions qui les concernent doit permettre de leur donner une nouvelle place en tant qu'acteurs de leur parcours d'insertion. Dès lors, la « participation » doit pouvoir conduire au « pouvoir d'agir ». Ces principes infusent ainsi nos actions, inspirant notre méthodologie et notre approche. L'Ansa met son expertise en matière de participation et de pouvoir d'agir au service d'acteurs désireux de s'engager dans cette démarche (collectivités locales, services de l'État, associations ou entreprises) à travers :

- l'accompagnement pédagogique des publics et l'animation de concertations ;
- l'appui à la mise en place de dispositifs participatifs et d'actions visant le développement du pouvoir d'agir ;
- la mise à disposition d'outils et la formation des acteurs.

👁️ 8^e Collège du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE)

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS) / MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ – DEPUIS 2012



Le 25 janvier 2018 lors de la réunion d'accueil et de formation des nouveaux membres du 8^e Collège, en présence des membres sortant, des référents et d'Étienne Pinte, président du CNLE.

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a mis en place en 2012, d'abord à titre expérimental, un collège composé de personnes en situation de pauvreté ou de précarité afin d'intensifier la participation de ces personnes et de prendre en compte leurs avis lors de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière de lutte contre l'exclusion. À l'issue de la période d'expérimentation, le 8^e Collège a été évalué puis pérennisé. Depuis 2014, il fait donc partie intégrante du CNLE.

Depuis 2012, l'Ansa assure ainsi une mission d'accompagnement pédagogique et méthodologique de cette instance. Tous les mois, elle anime une journée de préparation aux réunions plénières visant à mieux appréhender les sujets à l'ordre du jour et préparer à la prise de parole.

8 nouveaux membres ont intégré le 8^e Collège en 2017, pour un mandat de 3 ans. Leur candidature est portée par quatre associations œuvrant dans le champ de la lutte contre l'exclusion et engagées en faveur de la participation des publics accompagnés : Foyer vers l'avenir, association Dignité, Petits frères des pauvres (fraternité de Saint-Maur), Secours Catholique (délégation du Rhône).



Notre objectif est d'accompagner les membres du 8^e Collège dans la construction et l'expression de leur réflexion tant personnelle que collective.

Marguerite Bergès, responsable de projet à l'Ansa





Le bilan réalisé par l'Ansa en 2017 au terme du 1^{er} mandat du 8^e Collège a permis de préciser l'ingénierie, les moyens et prérequis nécessaires à cette participation.

« Il en ressort notamment que l'investissement local des associations référentes est primordial. Leur appui auprès des membres doit être régulier et engagé. Il est également important d'apporter aux membres un bon niveau d'information quant aux droits et devoirs attachés à leur mandat, leur condition d'exercice et les engagements attendus. Sur le volet qui concerne directement le rôle de l'Ansa, notre expérience nous a confirmé que la co-construction d'un cadre méthodologique rigoureux, clair et partagé est essentiel. », explique Marguerite Bergès, responsable de projet à l'Ansa.

✉ marianne.yvon@solidarites-actives.com
✉ marguerite.berges@solidarites-actives.com

”

Comment capter l'extrême pauvreté et permettre la représentation de personnes invisibles (sortants de prison, migrants, étudiants obligés de se prostituer...) ? On a le sentiment que la loi ne trouve pas de solutions mais pénalise, sanctionne. Du coup ces situations extrêmes demeurent non solutionnées. On ne peut pas laisser ces personnes en dehors du système, exclues.

Magloire Chéri (personne référente au sein du Foyer vers l'Avenir)

”

Le CNLE a besoin des membres du 8^e collège. Il est important que les acteurs institutionnels se rapprochent du réel.

Aurélie, membre du 8^e collège



La participation directe des personnes à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques sociales ne va pas de soi. Elle nécessite de repenser le cadre, les processus et les conditions habituelles du débat public. Reconnaître, mobiliser et exprimer ses savoirs de vie, être capable de les partager et de les confronter à d'autres types de savoirs et d'expertises, se faire entendre dans une dynamique de co-construction exempte de rapport hiérarchique supposent un travail de maturation, de formation et de transformation en profondeur, tant vis-à-vis des personnes concernées que des structures, instances et professionnels chargés d'accueillir cette parole. La participation des personnes est le fruit d'une mobilisation collective et d'un important travail d'appui, d'information et de formation, articulé au plan local et national. Au-delà de l'acquisition des connaissances techniques et pratiques en lien avec les sujets abordés, l'enjeu pédagogique en faveur de l'affirmation de savoirs de vie est donc majeur.

Marianne Yvon, responsable de projet à l'Ansa

LE CNLE

Organe consultatif, le CNLE appuie de ses avis le Premier ministre et les membres du Gouvernement sur toutes les questions de portée générale, tous les projets de textes législatifs ou réglementaires, programmes d'action relatifs à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il a été étroitement associé aux travaux de concertation qui ont présidé à l'élaboration du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (2013-2017) et a participé au suivi de sa mise en œuvre.

👁 Pour des politiques publiques fondées sur la preuve

AVEC FRANCE STRATÉGIE, LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET), LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF), LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA), LA DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE (DITP, ANCIEN SGMAP), SANTÉ PUBLIQUE FRANCE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS - SERVICE DROIT DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ) – DEPUIS 2016



Capitaliser les connaissances

Dans la continuité de la publication, début 2017, de l'étude *What Works Centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France*, l'Ansa a rédigé six notes de préfiguration portant sur la mise en œuvre de structures ou démarches d'inspiration What works en France, dans les champs d'actions respectifs de chacun des six partenaires engagés aux côtés de l'Ansa. Ces notes contiennent des propositions concrètes pour que les six partenaires puissent lancer, dès 2018, de telles démarches.

✉ ben.rickey@solidarites-actives.com

France Stratégie → Promotion des politiques éclairées par la preuve

Co-écriture d'un document de travail visant à alimenter le débat autour des politiques éclairées par la preuve.

CGET → Démarche « WWC » appliquée aux fonds européens structurels et d'investissement au service de la stratégie Europe 2020

L'enquête réalisée par l'Ansa a confirmé l'intérêt des acteurs de disposer d'un programme d'actions inspiré par les What Works centres sur ces sujets. Le rôle de ce programme sera d'accompagner la conduite d'évaluations d'impact (notamment par les conseils régionaux chargés de la mise en œuvre du FEDER), de réaliser des travaux de synthèse et de diffusion des évaluations existantes et de venir en aide à la décision publique et à la recherche.

Cnaf → Fonds d'investissement social pour la branche famille

L'Ansa a élaboré une note portant sur la création d'une communauté d'acteurs de la branche famille autour de ce fonds, dont la création était à l'étude en 2017. Cette mission s'inscrit dans un partenariat plus global entre la Cnaf et l'Ansa sur l'investissement social dans la petite enfance, qui s'est traduit par l'organisation d'un colloque au Sénat le 26 juin 2017.

Santé publique France → Le registre santé prévention « un portail des registres français d'interventions validées ou prometteuses »

La création de ce registre est une priorité stratégique de Santé publique France. Dans sa note, l'Ansa a présenté des propositions opérationnelles pour accompagner lancement d'un tel registre s'appuyant sur les exemples observés à l'échelle internationale (notamment les What Works Centres britanniques).

DGCS (service Droit des femmes et de l'Égalité) → Centre pour l'égalité professionnelle femme/homme

Rédaction, en lien avec le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) d'une note d'opportunité sur la création d'un centre d'inspiration « What Works » et cadrage de la démarche.



Dans un entretien accordé à la revue Union Sociale en janvier 2018, Anne Burstin, directrice générale du CNSA a présenté 3 axes stratégiques pour la CNSA, dont celui de « valoriser son rôle d'expertise, en développant la valorisation de nombreuses données, en encourageant la recherche et l'innovation et en donnant la possibilité aux acteurs de terrain de s'appuyer sur des démarches dont l'efficacité a été prouvée, grâce à des centres de preuve. »

WHAT WORKS CENTRES BRITANNIQUES : QUELS ENSEIGNEMENTS POUR DES POLITIQUES FONDÉES SUR LA PREUVE EN FRANCE ?



Alors que les professionnels et décideurs publics français sont confrontés aux enjeux d'impact et d'efficacité de leurs actions et politiques sociales, le modèle des « What Works Centres » britanniques – instances de capitalisation, diffusion, appropriation et utilisation des savoirs produits lors de travaux d'évaluation – livre de précieux enseignements. Réalisée par l'Ansa, cette étude présente ainsi un retour d'expérience des What Works Centres et une mise en regard des pratiques britanniques et françaises.

→ Lire la publication sur www.solidarites-actives.com



FEMMES ET INCLUSION

La question de l'inclusion des femmes se pose dans plusieurs projets menés cette année, que ce soit sur plan de l'égalité professionnelle femme/homme (avec la note de préfiguration « What Works » à destination de la DGCS), sur le plan de la lutte contre les violences conjugales (avec la plateforme Droits directs, voir page 67) ou sur le plan de l'inclusion numérique des familles monoparentales (avec le focus groupe consacré à ce public dans le cadre du Labo « numérique et inclusion », voir page 68).

CNSA → Centre de preuves pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

L'étude menée par l'Ansa éclaire sur l'intérêt qu'il y aurait à doter les conférences départementales des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie d'un « centre de preuves » national éclairant les stratégies de prévention et leur impact. Un tel centre de preuves semble répondre à un besoin important identifié par les acteurs départementaux et les parties prenantes qui les représentent au comité de pilotage.



Nos actions

Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation



Nos actions

Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation

Dans un contexte où le taux de chômage est particulièrement important chez les jeunes (près d'un quart des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage en France), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est un enjeu clé.

La superposition et le manque de lisibilité des dispositifs n'en facilite pas l'accès et certains publics sont particulièrement vulnérables et isolés : les « NEET » (ni à l'école, ni en emploi, ni en stage) et les jeunes majeurs sortants de l'ASE.

L'Ansa a développé des actions variées auprès de ce public et des acteurs cibles :

- par l'accompagnement des porteurs d'expérimentations du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse sur les thématiques de l'accès au logement, de l'apprentissage, et de la mobilité;
- par l'accompagnement de concertations auprès de jeunes, pour faire remonter la parole des jeunes sur les dispositifs qui leur sont destinés;
- par l'accompagnement ou l'évaluation de dispositifs visant à favoriser l'insertion sociale et l'accès à l'emploi des jeunes, en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Nos actions

AVEC L'UNICEF FRANCE

Rédaction du guide « Enfants des bidonvilles : au seuil de l'école – Repères pour les maires et les acteurs nationaux », diffusé au sein du réseau Unicef / Ville amie des enfants. Ce guide est destiné à accompagner le développement d'actions en faveur de la scolarisation des enfants vivant en bidonville – 2017

👁 Focus page 40

AVEC LE DÉPARTEMENT DE PARIS, DIRECTION DE L'AIDE SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ (DASES)

Construction d'un dispositif de parrainage d'insertion sociale et professionnelle à destination des jeunes majeurs accompagnés par l'aide sociale à l'enfance – 2016 à 2017

AVEC LE THINK TANK « VERS LE HAUT »

Préparation et animation d'une journée de co-design autour de l'organisation d'États généraux de l'éducation – 2017

👁 Focus page 38

AVEC APPRENTIS D'AUTEUIL

Évaluation du programme Impact Jeunes, destiné à faire émerger des projets innovants en faveur de l'emploi au cœur de quartiers prioritaires (à Marseille et Tarascon), en mobilisant toutes les parties prenantes. Projet lauréat du Programme Investissement d'Avenir Jeunesse (PIA) – 2017 à 2019.

AVEC LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE AUX MISSIONS LOCALES (DMML), L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE NOUVELLE-AQUITAINE, ASSOCIATION MOBILEX

Préparation et participation à la journée « Mobilité et insertion des jeunes » le 1er mars à Nancy. L'Ansa y a notamment présenté les principaux enseignements des expérimentations soutenues par le FEJ dans le cadre de l'appel à projets « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes »

👁 Focus page 37

👁 Mobilité et insertion des jeunes

 Essaimer pour une diffusion plus large

 Capitaliser les connaissances

L'Ansa a accompagné entre 2015 et 2016 les structures lauréates de l'appel à projets du FEJ « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes ». Les principaux enseignements de cette expérimentation ont été partagés lors d'un colloque en décembre 2016, parmi lesquels 10 recommandations pour impulser une politique de la mobilité coordonnée entre le national et le local. L'évaluation sociologique et statistique de l'expérimentation a quant à elle été publiée fin 2017 par le laboratoire Travail Emploi et Politiques Publiques du CNRS.

À retrouver sur www.solidarites-actives.com

- ➔ Synthèse du colloque et 10 recommandations
- ➔ Boîte à outils et dossiers du participants de l'événement de restitution
 - Analyse : Types de plateformes mobilité
 - Analyse : Rôles possibles du Conseiller Mobilité
 - Fiches pratiques : « Réaliser un état des lieux de l'offre de services mobilité du territoire », « Organiser une démarche de prospection », « Trame d'ateliers collectifs », « Construction d'indicateurs pour mesurer les effets des actions mobilité »
- ➔ L'évaluation de l'expérimentation (TEPP-CNRS, 2017)

L'Ansa continue depuis à capitaliser sur les enseignements issus de cette expérimentation et à promouvoir les recommandations qui ont émergé, que ce soit lors d'événements, de rencontres ou de formations.

1 ▪ Rencontres de la mobilité inclusive le 18 janvier 2017 à Paris



Intervention lors des 4^e rencontres de la mobilité.

2 ▪ Journée « Mobilité et insertion des jeunes » le 1^{er} mars 2017 à Nancy

Intervention lors de la journée portée par la délégation ministérielle aux missions Locales (DMML), organisée en partenariat avec l'association régionale des missions locales de Nouvelle-Aquitaine et l'association Mobilex.

3 ▪ Web conférence « L'insertion par la mobilité : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes »

Intervention dispensée sous la forme d'une web conférence le 30 mars 2017 auprès des abonnés du Club Insertion d'Idéal Connaissance (voir page 14) : présentation des travaux menés, des recommandations et de la boîte à outils.

✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

👁 Préparation et animation d'une journée de co-design autour de l'organisation d'états généraux de l'éducation

AVEC LE THINK TANK « VERS LE HAUT »



Favoriser, animer un cadre propice

”

La réussite éducative est le cœur absolu de la lutte contre la pauvreté dans le « pays du diplôme » qu'est la France. Un des objectifs est de ne plus avoir de jeune mineur en situation de « ni » : ni en emploi, ni en formation, ni en études.

Olivier Noblecourt, intervention lors d'un groupe de travail organisé dans le cadre de la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

L'organisation d'états généraux de l'éducation serait-elle un des vecteurs possibles ? Pourquoi, comment, avec qui ?

Le think tank « Vers le haut » a réuni le 7 novembre 2017 aux Grands Voisins (Paris) une quarantaine d'acteurs concernés par ce sujet parmi lesquels des représentants de fondations ou d'entreprises, une médiatrice familiale et scolaire, des cadres de collectivités, associations, conseillère régionale, directeurs et directrices d'établissement scolaire, syndicat de lycéens, associations de parents d'élèves...

En somme, une grande diversité de participants portant chacun sur ce sujet des enjeux et visions différents. Après une journée de débats, d'ateliers de travail, de réflexions riches et créatives conçue et animée par l'Ansa, des pistes émergent et surtout, l'idée rassemble. Vers l'organisation d'États généraux de l'éducation ? À suivre...

✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com



Débat mouvant, mur à idées, photolangage, world café, travail en sous-groupes, restitutions, vote d'approbation... Lors de cette journée, l'Ansa a proposé et orchestré différents temps d'animation, devant fédérer un groupe hétérogène, favoriser la prise de parole de chacun et l'émergence d'idées individuelles, permettre une certaine convergence vers un objectif commun partagé.



LA PARTICIPATION DES ACTEURS CONCERNÉS

Comme pour la participation des publics concernés, la participation des acteurs concernés est une composante phare de la méthodologie de l'Ansa, un principe d'action. Il s'agit de pouvoir associer une diversité d'acteurs au sein d'un projet, mobiliser l'ensemble des parties prenantes qu'elles soient issues du secteur public, privé ou de la société civile, de valoriser leur complémentarité, pour in fine permettre une réelle co-construction qui ait du sens. Cela requiert un savoir-faire en termes d'animation pour qu'elle soit véritablement adaptée au sujet et aux objectifs que l'on fixe au groupe, au résultat attendu.

Plusieurs projets conduits cette année déclinent ce principe, comme la formation à destination des membres des équipes pluridisciplinaires réalisée pour le conseil départemental des Hautes-Pyrénées (élus, travailleurs sociaux, cadres, et personnes concernées) ou encore l'organisation de Labo de l'Ansa (voir page 66).

👁️ **Enfants des bidonvilles : au seuil de l'école – Repères pour les maires et les acteurs nationaux**

AVEC L'UNICEF FRANCE



Capitaliser les connaissances



Enfants des bidonvilles : au seuil de l'école
Repères pour les maires et les acteurs nationaux



Décembre 2017

L'Ansa et l'Unicef France ont noué un partenariat en 2017 pour développer les actions en faveur de la scolarisation des enfants vivant en bidonville à travers la publication fin 2017 du guide *Enfants des bidonvilles : au seuil de l'école – Repères pour les maires et les acteurs nationaux*.

Après avoir interrogé les villes du réseau « Ville amie des enfants » sur leur perception des freins et leviers à la scolarisation des enfants des bidonvilles et, plus généralement sur leurs actions, l'Unicef a souhaité contribuer à outiller les villes et acteurs nationaux pour renforcer les actions en faveur de l'éducation de ces enfants.

L'Ansa a ainsi accompagné et animé un travail multi partenarial avec les villes de Bordeaux, Ivry-sur-Seine, Montpellier, Stains, Strasbourg et Toulouse permettant de recueillir les éléments identifiés quant aux obstacles à cette scolarisation, les prérequis à l'action des municipalités, les points de vigilance ou encore les moyens ou partenaires à mobiliser. L'ensemble de ces éléments a été réuni dans un guide corédigé par l'Ansa et l'Unicef France, *Enfants des bidonvilles : au seuil de l'école*.

À la suite de ce travail, l'Ansa a également animé une rencontre avec six autres villes visant à les sensibiliser au renforcement de leurs actions pour la scolarisation de ces enfants.

✉ emilie.groues@solidarites-actives.com

”

Par son apport méthodologique, l'Ansa a contribué utilement à faire avancer et à structurer la démarche de l'Unicef France, qui œuvre pour la promotion et le respect des droits des enfants notamment en montrant l'existant au cœur du réseau des Villes amies des enfants, en le valorisant tout en permettant un travail réflexif. Nous avons véritablement co-construit notre démarche avec l'Ansa, en partageant cette volonté de ne pas enfermer les initiatives identifiées dans des types ou modèles d'actions, mais bien plus de sensibiliser les acteurs concernés sur chaque territoire à se saisir de cet enjeu de l'insertion scolaire des enfants vivant en bidonville.

Anne-Lise Denoeud, chargée plaidoyer France et Expertise à la direction du Plaidoyer et de la Communication Unicef France



”

Nous sommes arrivés sur ce projet avec un apport méthodologique (en termes d'identification d'actions innovantes, de capitalisation des enseignements et de leur modélisation ainsi que d'animation d'échanges pluri-acteurs) enrichi de notre connaissance des acteurs impliqués (État, associations, villes) et de la problématique de l'habitat très précaire. Ce projet nous a par ailleurs permis d'aborder d'autres problématiques connexes, comme la question des expulsions, l'accès à l'eau ou à l'hygiène, et bien sûr, le droit à l'éducation. Les actions à l'œuvre au sein des villes rencontrées étaient très hétérogènes, d'où la nécessité de mutualiser leurs pratiques, de partager leurs retours d'expériences, de sensibiliser, de permettre une prise de recul et de confronter les différents points de vue. Nous travaillons à présent à poursuivre cette dynamique engagée !

Émilie Grouès, responsable de projets à l'Ansa



Pratiques et aides sociales

Le travail social, ainsi que les aides et prestations sociales, sont de plus en plus impactés par des transformations et des enjeux à la fois sociétaux, économiques et politiques : crise économique, évolutions législatives et technologiques, injonctions plus fortes des pouvoirs publics quant à la démarche qualité, optimisation des dépenses, innovation sociale. Le domaine de l'action sociale doit par conséquent s'adapter à une demande sociale accrue et diversifiée, de nouveaux outils, de nouvelles missions, de nouveaux interlocuteurs et partenaires. À ce titre, l'Ansa mobilise son expertise pour organiser des réflexions stratégiques, en accompagnant les directions centrales ou les ministères publics et instances nationales et en mobilisant, sur le terrain, les différents services et professionnels dans une dynamique de remontée ou descente d'information.

L'Ansa accompagne ainsi la transformation des pratiques et des organisations, via sa participation aux réflexions nationales sur le travail social et sur les aides sociales. Elle intervient également auprès des professionnels de l'action sociale dans le cadre de missions variées (évaluation, audit, accompagnement au changement, formation, etc. pour lesquelles l'évolution des pratiques est sous-jacente et souvent questionnée.

RSA et minima sociaux

L'Ansa continue de s'investir sur le sujet des minima sociaux en adaptant son action aux enjeux actuels. L'association est ainsi souvent partie prenante des réflexions locales, nationales ou européennes sur les minima sociaux, leurs capacités à répondre aux besoins de la société, sur la problématique du non recours et, plus globalement, sur leurs profondes transformations. L'Ansa rejoint d'ailleurs plusieurs des axes d'amélioration prônés dans le rapport de Christophe Sirugue d'avril 2016 « Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commune », pour lequel elle avait été auditionnée, comme le découplage et la simplification du système des minima sociaux ou bien l'amélioration de l'organisation et de la gouvernance des politiques nationale et territoriale.

Nos actions

Capitalisation et mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion : veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants RSA. Animation de réflexions autour de la réforme des minima sociaux – depuis 2008

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

- Appui à la démarche de concertation sur le partage d'informations à caractère personnel dans le champ du travail social menée par la Commission éthique et déontologie du travail social (CEDTS) du Haut conseil du travail social (HCTS) : identification des difficultés de terrain, formulation de préconisations et formalisation d'outils ad hoc – juin 2016 à 2018

👁 Focus page 43

- Formalisation des travaux pilotés par l'Unafors sur la question de l'implication des personnes concernées dans les cursus de formation en travail social
- Appui au groupe de travail « usage du numérique dans le travail social » piloté par le Haut conseil du travail social (HCTS) – 2017 à 2018

👁 Travail social et « partage d'informations », des outils co-construits



AVEC LA COMMISSION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU TRAVAIL SOCIAL (CEDTS) DU HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL (HCTS)

INSTANCE CONSULTATIVE PLACÉE AUPRÈS DU MINISTRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES DONT LE RÔLE EST D'APPORTER UN ÉCLAIRAGE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, LE MINISTRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES ET LES MINISTRES SUR TOUTE QUESTION EN LIEN AVEC LE TRAVAIL SOCIAL DANS LES DOMAINES QUI RELÈVENT DE LEUR COMPÉTENCE

L'Ansa a accompagné la démarche de réflexion en matière d'éthique et de déontologie sur le partage d'informations à caractère personnel dans le champ du travail social menée par la Commission éthique et déontologie du travail social (CEDTS).

En questionnant le terrain sur leurs pratiques professionnelles à partir d'identification de difficultés de terrain ; en apportant de nouveaux outils méthodologiques, l'Ansa a aidé à la formulation de préconisations et formalisé des fiches de synthèse à destination des travailleurs sociaux.

Par ailleurs, L'Ansa articule son intervention au sein des groupes de travail « numérique et travail social » et « ancrage territorial » du HCTS avec les travaux de la CEDTS.

➔ Lire les fiches de synthèse sur solidarites-sante.gouv.fr

L'Ansa accompagne le Haut conseil du travail social d'une manière globale, mais également au sein de missions ou groupes de travail spécifiques, comme celui dédié à la question de l'ancrage territorial. L'Ansa nous apporte dans ce cadre un appui méthodologique, notamment pour le lancement d'une expérimentation avec certains territoires. L'Ansa dispose d'une expertise et d'une expérience qui font que nous pourrions aller plus loin dans la démarche.

Marie-Paule Cols, vice-présidente du HCTS



REPENSER LA PLACE DES PERSONNES CONCERNÉES DANS LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



L'Ansa est impliquée auprès du groupe de travail « participation des personnes concernées dans le cursus de formation des travailleurs sociaux » piloté par l'Unaforis.

« La participation des personnes ressources dans les cursus de formation des travailleurs sociaux en formation initiale est une obligation pour la rentrée 2018, alors que dans les pratiques des EFTS ce n'est encore réalisé par certains qu'à titre expérimental. Ce n'est pas une démarche simple à mettre en œuvre. C'est pour cela que l'Unaforis a voulu mettre autour de la table une communauté des pratiques pour essayer de rédiger un guide destiné aux organismes de formation. La présence de personnes ressources dans le cadre d'un cursus de formation génère encore des freins, des craintes. Cela interroge les postures des formateurs et des nouveaux intervenants et doit donc pouvoir être accompagné. »

Extrait de l'interview de Diane Dalvard, responsable de projets à l'Ansa, enregistrée par la web radio *Le Trottoir d'à côté*, pour l'émission « Appel en cours » du 5 février 2018.

→ Écouter l'interview dans son intégralité sur trottoirdacote.fr/podcasts



Quelles sont les questions ou réflexions majeures déjà traitées par les instances ? (Extrait des résultats de l'enquête).

Comités d'éthiques locaux du travail social

L'Ansa a organisé le 29 septembre 2017 une journée nationale sur les comités éthiques dans le travail social, destinée à consolider leur articulation avec le niveau national et renforcer leur impact. L'Ansa y a notamment présenté les résultats de l'enquête conduite auprès d'associations, fondations et conseils départementaux portant sur les grandes tendances des comités, leur statut, composition, modalités de fonctionnement, ou encore les productions réalisées...



Au-delà de ces thèmes qui ont été cités lors de l'enquête, il ressort qu'il faut également s'interroger sur la manière de faire vivre dans le durée un comité d'éthique, en se posant notamment dès le démarrage les bonnes questions...

Diane Dalvard, responsable de projets à l'Ansa



Insertion professionnelle

L'accès à un emploi – de surcroît à un emploi stable – est un vecteur d'insertion sociale et plus largement le fondement des politiques d'insertion. L'Ansa est investie depuis de longues années dans le champ de l'insertion professionnelle. À l'origine, nos travaux avaient trait au lien entre insertion sociale des bénéficiaires de minima sociaux et insertion professionnelle.

Les projets portés et accompagnés par l'Ansa ont vocation à prolonger les actions engagées au titre de l'animation d'un cadre propice aux innovations ainsi qu'à l'essaimage d'innovations sociales ayant porté leurs fruits à petite échelle. Ils ont fait émerger des communautés d'acteurs, de dimension régionale comme nationale, attachés à construire collectivement les conditions de réussite du retour à l'emploi des publics fragilisés. Les travaux de l'Ansa ont ainsi abordé la problématique de l'insertion professionnelle par le biais des spécificités des publics accompagnés, qu'il s'agisse des personnes en situation de handicap, des jeunes décrocheurs ou des demandeurs d'emploi de longue durée.

Notre action porte notamment :

- sur la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi pour les publics vulnérables,
- sur la mise en relation des acteurs de l'insertion sociale et de l'emploi,
- sur la mise en relation des publics en recherche d'emploi et des entreprises.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes en situation de handicap affichent un taux de chômage de 21%, contre environ 10% pour l'ensemble de la population active. Les travailleurs handicapés représentent, en 2016, environ 8,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (contre 7,2% en 2012). Ils constituent un public plus âgé, avec un plus faible niveau de formation et plus touché par le chômage de longue durée.

Pour faire face à ces enjeux, l'Ansa accompagne à la fois des acteurs institutionnels nationaux, tels que la DGCS et la CNSA, et des acteurs locaux, collectivités ou services déconcentrés de l'État, dans :

- le pilotage, l'animation et la coordination interinstitutionnelle (notamment à travers l'animation de plusieurs PRITH) ;
- l'aide à l'analyse des besoins ou diagnostics (sur les publics éloignés de l'emploi ou les pratiques d'orientation en MDPH par exemples) ;
- l'aide au déploiement de dispositifs spécifiques comme l'Emploi accompagné.

Dans une optique de décloisonnement des actions à destination des travailleurs handicapés, l'Ansa cherche autant que possible à associer à ces projets des acteurs de différents horizons (insertion professionnelle, médico-social, social), qu'ils soient institutionnels, privés, associatifs mais également les publics directement concernés.

Nos actions

AVEC LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)

Animation d'une journée de séminaire sur la « désinstitutionnalisation » : « Accompagner les personnes dans leur choix de vie. De la vie en institution à la vie dans la cité : une transition en question(s) ». Partenariat opérationnel avec l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé (Andass), la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE), la Caisse nationale de solidarité autonomie (CNSA), European Social Network (ESN) et l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) – juin 2017

AVEC APPRENTIS D'AUTEUIL

Évaluation du programme Impact Jeunes, destiné à faire émerger des projets innovants en faveur de l'emploi au cœur de quartiers prioritaires (à Marseille et Tarascon), en mobilisant toutes les parties prenantes. Projet lauréat du Programme Investissement d'Avenir Jeunesse (PIA) – 2017 à 2019
→ www.impact-jeunes.org

PLANS RÉGIONAUX D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (PRITH)

L'Ansa a développé depuis 2013 une expertise dans l'animation et la coordination de plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Afin d'offrir une réponse globale et coordonnée, l'Ansa a choisi de s'associer pour ces missions spécifiques avec un consortium de partenaires complémentaires.

– PRITH de Bourgogne Franche-Comté

Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). En partenariat opérationnel avec Practhis et le Centre Ressources Directe Idée (CRDI) – 2013 à 2018

– PRITH du Grand Est/Strasbourg

Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). En partenariat opérationnel avec Practhis – 2017 à 2018

– PRITH de Bretagne

Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). En partenariat opérationnel avec Practhis et le Centre Ressources Directe Idée (CRDI) – 2017 à 2018

AVEC LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP)/ MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL, LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET), LE FONDS PARITAIRE DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS (FPSPP), PRO BTP, AG2R LA MONDIALE

Pilotage de l'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée (AIS#Emploi) – depuis mai 2015

👁️ Focus page 49

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Appui et suivi du déploiement du dispositif d'emploi accompagné en lien avec la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), l'Agefiph, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le collectif France Emploi Accompagné et les agences régionales de Santé (ARS) – 2017 à 2018

👁️ Focus page 47

👁️ Déploiement du dispositif « Emploi accompagné » à l'échelon national

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

EN LIEN AVEC LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP), L'AGEFIPH, LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP), LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA), LE COLLECTIF FRANCE EMPLOI ACCOMPAGNÉ ET LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS)



”

Impliquée dans notre territoire dans le cadre de l'animation du PRITH, l'Ansa nous apporte un appui pour déployer les Emplois accompagnés dans de bonnes conditions. Par son positionnement sur ce sujet, elle nous permet notamment d'être en bonne articulation avec les prérogatives nationales, de faire le lien entre le local et le national.

Séverine Méon, Agefiph Grand-Est

Le 29 décembre 2016, le décret relatif à la mise en œuvre de l'emploi accompagné a été publié.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur.

En 2017, l'Ansa a été mandatée par la DGCS pour accompagner et suivre la montée en charge progressive du dispositif d'emploi accompagné. Ce travail s'est concrétisé par la participation au comité de pilotage du dispositif, par la réalisation d'un état des lieux du lancement auprès de l'ensemble des ARS ainsi que par la création de questionnaires à destination des structures porteuses qui permettra de suivre le déploiement opérationnel du dispositif et d'en mesurer les premiers résultats.

L'action de l'Ansa se poursuivra en 2018 par la consolidation et l'analyse des remontées d'informations de la part des structures porteuses afin d'alimenter le référentiel national d'évaluation.

✉️ simon.roussey@solidarites-actives.com

🕒 **Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée** **AIS#Emploi**

AVEC LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP) / MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL, LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET), LE FONDS PARITAIRE DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS (FPSPP), PRO BTP, AG2R LA MONDIALE

SONT ÉGALEMENT MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE : DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS), PÔLE EMPLOI, L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE, RÉGIONS DE FRANCE



Essaimer pour une diffusion plus large

L'Ansa a initié en 2015, sous l'impulsion du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, un programme innovant de lutte contre le chômage de longue durée : l'Accélérateur d'innovation sociale, dit AIS#Emploi.

Grâce à l'animation d'un collectif d'acteurs privés et publics, l'Ansa identifie, modélise, accompagne l'essaimage et évalue des projets innovants attestant d'impacts positifs sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emplois de longue durée.

L'apport de la recherche

Au-delà de sa mission centrale d'essaimage de projets innovants prometteurs, l'AIS#Emploi intègre également dans ses travaux une dimension « recherche ».

→ Publication avec le J-Pal/École d'économie de Paris une revue systématique des évaluations

d'impact de dispositifs d'accompagnement de chômeurs de longue durée ou en risque de le devenir menés dans les pays de l'OCDE.

→ Organisation en mai 2017 d'un séminaire de recherche destiné à inventorier, valoriser, partager les connaissances, confronter les travaux de recherche sur ce champ.

→ Réalisation d'une cartographie des actions et acteurs de la recherche dans le champ de l'emploi.

Vers des « living lab », pour un ancrage territorial renforcé

L'idée de créer au sein de l'AIS#Emploi des « living labs territoriaux » répond à la volonté de développer une nouvelle méthode d'essaimage des innovations territorialisée associée à une manière plus opérationnelle de produire du savoir scientifique sur la question de l'emploi.

Concrètement, il s'agit de mettre en œuvre une dynamique territorialisée autour d'une innovation identifiée, en lien avec les acteurs publics, privés, chercheurs, associations, usagers, habitants. Ces living labs territoriaux s'implanteront en premier lieu dans les quartiers « politique de la ville », en partenariat avec le CGET.

L'AIS#Emploi en quelques chiffres :

7 innovations ayant démontré leur impact, essaimées (ou en cours) depuis 2015. Au près de **48 structures**. Selon **7 méthodes d'essaimage** adaptées à chaque innovation. Impliquant près de **500 personnes** à la fin 2017.

✉ nina.conti@solidarites-actives.com
✉ emilie.groues@solidarites-actives.com
✉ sylvie.le.bars@solidarites-actives.com
✉ marianne.yvon@solidarites-actives.com

L'évaluation au service de l'essaimage des innovations

Tous les ans début décembre, une journée nationale de restitution et d'échanges autour des travaux de l'AIS#Emploi est organisée à Paris. Le 6 décembre 2017, cette rencontre a mis l'accent sur le thème de « l'évaluation au

service de l'essaimage des innovations ». Une cartographie des actions de recherche dans le champ de l'emploi, élaborée dans le cadre du centre d'expertise et d'animation de l'AIS, a notamment été publiée à cette occasion.

→ Lire la synthèse de l'événement ainsi que la cartographie sur www.solidarites-actives.com



Ci-dessus : Participants aux 3 ateliers de travail « Mesurer l'impact des innovations sociales dans un dialogue avec les acteurs du territoire », « S'approprier une innovation, se transformer : comment évaluer le processus ? », « Au-delà de l'évaluation, comment favoriser sur un territoire une dynamique d'échanges pluri-acteurs autour des politiques publiques de l'emploi ? ».

Ci-contre : Regards croisés « Évaluer les innovations sociales dans le cadre d'une stratégie française d'investissement social » avec Nicolas Chochoy, chercheur titulaire au CRIISEA, directeur de l'Institut Godin; Yannick Blanc, président de la Fonda et haut-commissaire à l'Engagement civique; Christophe Fourel, chef de la mission Analyse stratégique, des synthèses et de la prospective, DGCS.

”

L'élargissement et le décroisement inhérents au modèle proposé par l'AIS#Emploi sont indispensables pour garantir la réussite de l'essaimage des projets sélectionnés.

Sabine Thibaud, direction de la ville et de la cohésion urbaine au CGET

Depuis son lancement en 2015, huit projets innovants ont intégré l'ALS#Emploi, dont 7 pour essaimage

→ Retrouvez le détail des projets essaimés sur www.solidarites-actives.com

Vita-Air, porté par la structure d'insertion par l'activité économique Air Services

Objectif : mieux calibrer les besoins en personnel des TPE/PME afin de favoriser l'emploi de personnes peu qualifiées mais avec des compétences identifiées.

→ Projet sélectionné en 2015.

Essaimé auprès de sept SIAE en 2016.

Parcours gardien, porté par le groupe d'économie sociale et solidaire Unis vers l'emploi et l'association intermédiaire Interm'Aide Emploi

Objectif : repérer, professionnaliser et recruter des gardiens d'immeuble.

→ Projet sélectionné en 2016. Essaimé auprès de 18 entreprises en 2017.



Tapaj (travail alternatif payé à la journée), porté par le réseau national TAPAJ France

Objectif : soutenir l'insertion professionnelle progressive des jeunes en grande précarité en adaptant le volume horaire de travail.

→ Projet sélectionné en 2016. Renforcer l'appropriation de la démarche au sein du réseau TAPAJ France.



Le 2 octobre 2017, lors des journées nationales Tapaj animées par l'Ansa, sur le thème de « Faire réseau ».

”

Les réflexions que nous menons avec l'Ansa sont extrêmement enrichissantes et nous permettent, sur notre territoire, d'avancer différemment et d'innover!

Mathilde Monti, référente Tapaj (Nice)



”

Faire entrer le Rallye pour l'emploi dans l'ALS va nous permettre d'aller dans des territoires où nous ne sommes pas présents, de mettre en mouvement les entreprises de ces territoires. Cela sera bénéfique pour les demandeurs d'emploi. Sans le cadre méthodologique de l'ALS, nous n'aurions pas entamé cette démarche d'essaimage hors du réseau CREPI.

Florence Emanuelli, déléguée nationale, Fédération nationale des CREPI



Rallyes pour l'emploi, porté par la fédération des CREPI

Objectif : permettre la rencontre entre des personnes en recherche d'emploi et des entreprises d'un même territoire, hors du cadre formel des entretiens.

→ Projet sélectionné en 2017.

Essaimage programmé en 2018 auprès de structures volontaires.



Lors d'un rallye pour l'emploi à Mantes-la-Jolie (Yvelines) en novembre 2017. Au programme : 3 journées de rencontres et d'échanges entre des personnes en recherche d'emploi et les entreprises du territoire.

Jeune ESS Créativ, porté par l'association Créaquarter

Objectif : permettre à des jeunes éloignés de l'emploi et sans formation professionnelle d'intégrer un parcours d'immersion professionnelle de deux semaines.

→ Projet sélectionné en 2017.

Essaimage programmé en 2018 auprès de structures volontaires.

Soleni, porté par l'entreprise d'insertion Ulisse Énergie

Objectif : former, mettre en situation de travail et accompagner vers l'emploi des salariés en parcours d'insertion dans le champ de la lutte contre la précarité énergétique.

→ Projet sélectionné en 2016.

Essaimage départemental en 2017 (Isère) puis un essaimage national en 2018.

Lieu Ressources Emploi-Formation, porté par l'association LASHo

Objectif : renforcer l'accès à l'emploi et à la formation des personnes hébergées.

→ Projet sélectionné en 2017.

Essaimage programmé en 2018 auprès de structures volontaires.



Logement, et hébergement

La crise du logement frappe d'abord et avant tout les personnes pauvres et en situation d'exclusion. Il s'agit des 900 000 personnes dépourvues de logement personnel, mais aussi des 2,8 millions vivant dans des conditions très difficiles (logement surpeuplé, sans confort), des 3,6 millions en situation de précarité énergétique, et des 1,2 million ayant des impayés de loyers ou de charges. Afin d'apporter une réponse structurée à ces enjeux, l'Ansa intervient sur tous ces aspects du mal-logement.

Aussi, l'Ansa intervient dans le cadre de projets :

- à destination des personnes sans domicile, qu'il s'agisse de personnes sans-abris ou hébergées, afin de favoriser un accès rapide ou direct à un logement stable dans une approche « logement d'abord »;
- visant la prévention des expulsions locatives, afin d'éviter que ces personnes se trouvent, à leur tour, dépourvues de logement ;
- à destination des personnes mal-logées, vivant dans des logements indignes ou en situation de précarité énergétique.

L'action dans le champ de l'hébergement et du logement exige un solide travail partenarial entre acteurs institutionnels, associations et bailleurs.

L'Ansa accompagne l'ensemble de ces parties prenantes au titre de :

- la co-construction et l'évaluation de projet innovants ;
- l'essaimage et le changement d'échelle de bonnes pratiques, qu'il s'agisse des plateformes de précarité énergétique ou le logement d'abord ;
- la capitalisation, sensibilisation et formation aux pratiques efficaces ;
- la contribution au débat public.



LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Engagée sur cette problématique depuis 2010 – via notamment la mise en place puis l'essaimage de plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique – l'Ansa préconise une réponse globale, intégrant les missions de diagnostic, d'accompagnement (social, budgétaire ou technique), d'aides au paiement des factures comme au traitement du bâti.

L'Ansa promeut également une approche transversale, prenant en compte les dispositifs de solidarité dans leur ensemble, que ce soit en matière de minima sociaux, d'aides au logement, d'inclusion financière, de procédures de surendettement, etc. Les solutions à mettre en œuvre couvrent en effet souvent un champ bien plus large que le seul domaine de la précarité énergétique et nécessitent l'implication d'acteurs publics comme privés.

Nos actions

AVEC LA FONDATION MACIF, LA FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC ET AG2R LA MONDIALE

Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'Unccas et le réseau Cler – 2014 à 2017

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

Accompagner la création de clubs régionaux des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) : appui au lancement ou à la consolidation de ces clubs, cartographie, recensement des pratiques inspirantes des SIAO sur l'accès au logement et la santé – 2017 à 2018

AVEC LA FONDATION CARITAS FRANCE. PARTENARIAT OPÉRATIONNEL AVEC L'ACTION TANK ENTREPRISE ET PAUVRETÉ

Publication du rapport Le Logement d'abord : et après ? Bilan et propositions pour la généralisation du logement d'abord en France – 2016 à 2017
→ **Rapport disponible sur www.solidarites-actives.com**

AVEC LA VILLE DE STRASBOURG, LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DDCS) DU BAS RHIN, LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ ET LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'HÉBERGEMENT ET À L'ACCÈS AU LOGEMENT (DIHAL). PARTENARIAT OPÉRATIONNEL AVEC L'ACTION TANK ENTREPRISE ET PAUVRETÉ

Élaboration d'un plan d'action pour le déploiement du logement d'abord à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg, pouvant inspirer les autres territoires de « mise en œuvre accélérée » – 2017 à 2018
👁️ **Focus page 54**

AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRJSCS) DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Animation d'un séminaire sur le Logement d'abord – 2017

LE LOGEMENT D'ABORD

Aujourd'hui, les centres d'hébergement sont rapidement embolisés faute de pouvoir organiser des parcours rapides « de la rue au logement ».

Pourtant, des expérimentations ont fait la preuve qu'il était possible, même pour les plus exclus (personnes souffrant de troubles psychiatriques ou d'addictions), d'accéder et de se maintenir dans un logement. Cela exige d'adapter les modalités d'orientation puis d'accompagnement, plutôt que d'attendre des personnes en situation de grande exclusion qu'elles soient adaptées aux dispositifs existants.

Depuis 2011, l'Ansa se mobilise pour étendre ces approches dites « logement d'abord » qui permettent d'organiser le droit au logement pour tous.

→ **Voir page 54**

🕒 Logement d'abord, et maintenant?

Investie depuis plusieurs années pour la promotion du logement d'abord et, plus précisément sur, les conditions de sa généralisation en France – que ce soit dans le cadre de réflexions, d'évaluations, ou d'actions concrètes – l'Ansa a souhaité en 2017 capitaliser sur cette expérience et impulser une véritable dynamique autour de ce sujet à l'échelle locale, mais aussi nationale. L'Ansa s'est associée avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté pour mener à bien cette démarche, qui se décline en 3 grands axes.

1 ■ Le logement d'abord, et après? → Une publication, pour contribuer au débat national

Publication en mars 2017 du rapport *Le Logement d'abord : et après?* Bilan et propositions pour la généralisation du logement d'abord en France. Ce rapport analyse les limites du système actuel de prise en charge des sans-domicile, les initiatives logement d'abord menées en France et à l'étranger, les freins existants et les leviers à activer afin de généraliser cette approche à l'ensemble des personnes sans domicile. Il a contribué à fédérer une communauté d'acteurs impliqués sur ce sujet, à nourrir le débat national, contribuant ainsi au lancement d'un Plan quinquennal pour le logement d'abord annoncé par le nouveau gouvernement dès juin 2017.

→ Rapport disponible sur www.solidarites-actives.com

La stratégie de logement d'abord est réellement porteuse de changement. Elle suppose la transformation significative des politiques actuelles et des activités du champ. Elle requiert la mobilisation de tous pour opérer ce changement qui donnera du souffle à la politique de logement des personnes défavorisées.

Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre



Le rapport de l'Ansa a largement contribué à réintroduire cette priorité dans les politiques publiques. En partenariat avec l'Ansa, la fédération participe à la mise en œuvre de cette stratégie nationale qui constitue sur les territoires un changement majeur du modèle d'accès aux logements et d'accompagnement des personnes sans domicile fixe. Ensemble, nous voulons contribuer au changement des pratiques professionnelles et rompre avec les parcours « en escalier ».

Florent Guéguen, directeur de la Fédération des acteurs de la solidarité



2 ■ Strasbourg, métropole logement d'abord → Une action territoriale renforcée

Réalisation entre juillet 2017 et mars 2018 d'une étude de faisabilité visant à formuler des mesures concrètes, territorialisées et chiffrées pour transformer la prise en charge des personnes sans domicile. Cette démarche s'est inspirée d'une étude de faisabilité réalisée par l'association Crisis auprès de la métropole de Liverpool au Royaume-Uni et publiée début 2017. L'Ansa a pu échanger sur la mise en œuvre concrète de cette étude lors d'une rencontre avec le président de la métropole de Liverpool fin 2017.



Guillaume Ginebre, Claire Lot (Action Tank), Ben Rickey (Ansa) et Steve Rotheram (président de la métropole de Liverpool) lors d'une rencontre le 23 octobre autour de la mise en œuvre du « Housing First » en Angleterre.



Ce plan d'action pour le déploiement du logement d'abord à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg, dont la publication est prévue pour le 1^{er} semestre 2018, pourra inspirer les territoires de « mise en œuvre accélérée du Logement d'abord » sélectionnés par le gouvernement.



Journée brainstorming pour identifier des pistes d'action pour mettre en œuvre le logement d'abord à grande échelle sur l'Eurométropole de Strasbourg, réunissant une trentaine d'acteurs différents : associations, collectivités, État, bénévoles, personnes concernées. Plusieurs groupes de travail ont également été organisés dans le cadre de cette démarche.

3 ■ Territoires de mise en œuvre accélérée → Une politique nationale pour appuyer un essaimage

Le ministère de la Cohésion des territoires a lancé en novembre 2017 un appel à manifestation d'intérêt visant à identifier 15 territoires auprès desquels l'État s'engagera pour une mise en œuvre accélérée de la politique du Logement d'abord. Afin de capitaliser sur les expériences déjà menées, notamment dans le cadre du projet « Strasbourg métropole logement d'abord », l'Ansa et l'Action Tank accompagnent plusieurs territoires candidats et interviendront auprès des lauréats en appui à la construction d'un plan d'action détaillé et chiffré, dans la mise en œuvre (sensibilisation, formation, développement de solutions techniques) ou encore l'évaluation des programmes d'action.

✉ ben.rickey@solidarites-actives.com
✉ claire.dhennezel@solidarites-actives.com

« L'inclusion bancaire participe au processus d'inclusion dans la vie économique et sociale. Elle permet à une personne physique d'accéder durablement à des produits et services bancaires adaptés à ses besoins non professionnels et de les utiliser »

Extrait du rapport annuel de l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire de 2016.

L'expertise de l'Ansa sur l'inclusion financière s'étend sur les trois axes : prévention, détection et traitement. L'accompagnement budgétaire et financier est transversal à ces trois axes. Il est destiné à la fois aux personnes en très grande pauvreté – dont le budget contraint offre souvent peu de marges de manœuvre pour stabiliser leur situation financière, en raison d'un reste pour vivre trop faible, voire inexistant – qu'aux personnes ne fréquentant généralement pas les services sociaux mais présentant des fragilités budgétaires (travailleurs pauvres, personnes rencontrant une rupture telle qu'un divorce ou un décès, seniors lors du passage à la retraite, etc.).

Cet accompagnement doit être assuré tant dans une logique curative que préventive. En créant des synergies entre les compétences, les outils, les pratiques, les réseaux et en favorisant le maillage territorial, l'Ansa a développé une large expertise auprès de différents publics et acteurs de l'écosystème : associatifs, publics et privés (banques, bailleurs, fournisseurs d'énergie, caisses de retraite, etc.).

L'Ansa intervient sur différents sujets :

- éducation financière sur des aspects budgétaires et bancaires, évolution des pratiques et outils tant des acteurs bancaires que des travailleurs sociaux ;
- microcrédit personnel, aides, surendettement, accompagnement budgétaire, etc.

De 2013 à 2017, l'Ansa a été membre du réseau européen de l'inclusion financière « EFIN » (European Financial Inclusion Network) regroupant des membres de l'Union européenne, des acteurs publics, des ONG, des chercheurs, des banques et des organismes de défense des droits des consommateurs d'une vingtaine de pays différents.

Nos actions

AVEC LE SOUTIEN DE LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATION VIEILLESSE (CNAV), LA FONDATION CETELEM SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE ET MALAKOFF MÉDÉRIC

Organisation d'un Labo de l'Ansa « Retraite et fragilités financières : anticiper les problèmes budgétaires avant, pendant et après le passage à la retraite » – 2015 à 2017

→ Lire le rapport, la bibliographie et le recueil d'initiatives sur www.solidarites-actives.com

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS) / MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Appui auprès des acteurs de l'expérimentation et préparation de la généralisation du réseau Points conseil budget sur l'ensemble du territoire national – 2017 (implication depuis 2013)

AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS

Appui dans le développement, pilotage, l'évaluation et l'animation du dispositif de microcrédit personnel – depuis 2008

AVEC LA BANQUE POSTALE

Formation ponctuelle des nouveaux collaborateurs de la plateforme « L'Appui », dédiée aux clients en situation de fragilité financière, sur les enjeux relatifs aux problématiques budgétaires et d'endettement des ménages, l'accès aux droits et la procédure de surendettement – depuis 2013

AVEC SOS FAMILLE – EMMAÛS NANTERRE, L'ASSOCIATION CERISE, LA FONDATION CETELEM SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE, FINANCES & PÉDAGOGIE, LE PORTAIL MES QUESTIONS D'ARGENT, LOGIREP, LA BANQUE POSTALE, LE CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS ET LES CLÉS DE LA BANQUE

Pilotage de la conception et du déploiement de l'application mobile « PiloteBudget » – 2016 à 2018

👁 Focus page 58

AVEC ARK'ENSOL (ASSOCIATION CRÉÉE PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKEA ET LES FÉDÉRATIONS DE CRÉDIT MUTUEL BRETAGNE, MASSIF CENTRAL, SUD-OUEST)

Intervention ponctuelle auprès des agents sur la territorialisation du plan Pauvreté et les plateformes de précarité énergétique – 2017

AVEC LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Évaluation du dispositif ludo-pédagogique « J'invite un banquier dans ma classe » : observations in situ, entretiens, revue de littérature et recueil d'initiatives, organisation d'ateliers de type « Labo de l'Ansa ». Ce jeu, proposé sous la forme d'ateliers d'1h dans les classes, consiste à sensibiliser les enfants de 8-11 ans à la gestion budgétaire – 2016 à 2017



**180 élèves / 10 semaines / 8 classes du CE2 au CM2
6 écoles (privées et publiques, en zone urbaine et rurale, en réseau d'éducation prioritaire - REP)
4 académies différentes (Metz-Nancy, Créteil, Rouen, Lille)**

Une approche quantitative...

– 3 vagues de questionnaires (avant, pendant, après) à destination des enseignants, des banquiers et des élèves

– une grille d'observation pour analyser les 20 000 données saisies

– un modèle qui permet un suivi dans le temps

... et qualitative

– questions ouvertes pour les enseignants et les invités, entretiens post-atelier

– grille d'observation permettant de contextualiser l'évaluation

Cette évaluation a permis de formuler des préconisations :

- sur le jeu (questions à changer, rythme à revoir)
- sur l'impact du dispositif (partenariat à développer, répétition)

« PiloteBudget » : la nouvelle appli pour mieux suivre son budget

AVEC SOS FAMILLE – EMMAÛS NANTERRE, L'ASSOCIATION CERISE, LA FONDATION CETELEM SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE, FINANCES & PÉDAGOGIE, LE PORTAIL MES QUESTIONS D'ARGENT, LOGIREP, LA BANQUE POSTALE, LE CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS ET LES CLÉS DE LA BANQUE



Accompagner les innovations émergentes



Créer les conditions de réussite d'une expérimentation

Afin de proposer une solution simple, nouvelle et préventive pour mieux maîtriser son budget, dix acteurs associatifs, publics et privés se sont associés pour concevoir l'application « PiloteBudget ». Pédagogique, intuitive, gratuite confidentielle et anonyme, cette application s'appuie sur l'identification du reste à vivre une fois retranchées les charges fixes (logement, transport, santé, impôts, assurances, etc.). Elle vise à la fois le public concerné (ménages au budget serré, jeunes, etc.) que les professionnels et bénévoles de l'accompagnement social (collectivités, institutions, points conseil budget, etc.).

→ L'application « PiloteBudget » est disponible depuis une tablette ou un smartphone sur Google Play ou l'App Store

✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com



Près de 2000 installations actives de l'application en mars 2018



Captures d'écran de l'application.



PiloteBudget est le fruit d'une véritable démarche de co-construction animée par l'Ansa entre des acteurs sociaux, de l'éducation budgétaire et bancaires.



”

Finances & Pédagogie est investie sur la question de l'éducation financière depuis 60 ans. Nous constatons l'évolution du rapport à l'argent, due notamment à l'arrivée des usages numériques. Il est essentiel de se saisir de cet enjeu. C'était notre objectif commun en mettant autour de la table des acteurs publics, privés et associatifs pour innover en matière d'éducation financière et d'accompagnement des personnes en difficultés. L'Ansa a ainsi été un creuset très positif pour créer et rapprocher les points de vue et aboutir à la réalisation de l'appli « PiloteBudget ». L'Ansa a fonctionné comme un laboratoire d'innovation sociétale!

Patrice Cros, directeur de Finances & Pédagogie

”

C'est la première fois que nous pilotons à l'Ansa le développement d'un outil numérique, c'est donc un projet qui nous tient particulièrement à cœur. Il existe certes d'autres applications de simulation de budget, mais PiloteBudget a ceci de particulier et d'essentiel au vu de sa finalité, qu'elle n'est reliée à aucune banque, aucun organisme de crédit, aucun fichier. La saisie des données est 100% confidentielle. Les personnes qui utilisent PiloteBudget ne tombent sur aucun logo au cours de leur navigation. Ce principe est la condition sine qua none pour que PiloteBudget permette véritablement un dialogue entre les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées. Par ailleurs, nous nous sommes attachés à identifier le maximum de postes de dépenses afin d'avoir la vision complète des charges et de ce qui peut réellement être encore dépensé, ou pas. C'est un outil qui vient combler un manque.

Sylvie Hanocq, responsable de projets à l'Ansa



L'idée a germé au cœur du quartier le plus pauvre des Hauts-de-Seine, au pied d'une tour HLM de Nanterre. L'association locale SOS Familles Emmaüs, qui aide les familles à gérer un budget mensuel de quelques centaines d'euros [...] Nous avons créé cette appli avec de jeunes adultes qui, même s'ils vivent encore chez leurs parents, se trouvent parfois en difficulté en fin d'année parce qu'ils ont dépensé 200 € en janvier pour profiter des soldes, explique Simon Weiner, responsable de l'association.

Avant cette appli, je vivais au jour le jour, je déteste les chiffres, avoue Marine, une bénévoles. Maintenant, le fait d'avoir plus de visibilité sur ce que j'ai comme argent disponible, ça me permet de faire des projets.

Extraits de l'article « Une appli pour gérer les petits budgets » publié par Le Parisien le 20 janvier 2018



Petite enfance, égalité des chances

L'augmentation de la pauvreté en France affecte particulièrement les enfants : un enfant sur cinq est en situation de pauvreté. À 4 ans, un enfant issu de milieu défavorisé a entendu près de 30 millions de mots en moins qu'un enfant issu d'un milieu social très favorisé (Hart et Risley, 1995).

Or, la petite enfance – période cruciale pour le développement global et la construction de soi – a un impact décisif sur l'avenir des enfants. En effet, le niveau de langage et le développement socio-affectif des enfants, déterminants pour leur entrée dans les apprentissages scolaires, est très inégal dès leur arrivée à l'école primaire. Des expérimentations ont montré, à l'étranger, que la prévention aux tout premiers âges de la vie est un levier essentiel de lutte contre ces inégalités.

L'Ansa accompagne ou pilote des actions et/ou expérimentations d'envergure, misant à la fois sur l'universalisme (un meilleur service pour tous) et un ciblage (un service adapté à chacun) pour favoriser l'égalité des chances dès la petite enfance.

Dans ce cadre, l'Ansa joue un important rôle d'appui à la conception et au déploiement d'expérimentations nationales, exigeant de coordonner de nombreux sites et types d'acteurs, (pouvoirs publics, chercheurs, fondations, acteurs de terrain), du local au national. Elle accompagne également des projets pilotes, notamment en appui à la parentalité (en crèche, PMI, réseau d'assistantes maternelles).

Nos actions

AVEC LA VILLE DE COURCOURONNES, L'ASSOCIATION VOISINS MALIN ET LE SOUTIEN DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE

Rencontre avec 150 parents d'enfants en bas âge dans une démarche de « porte à porte » au sein d'un quartier « politique de la ville » de Courcouronnes visant à informer sur les services publics de la petite enfance, notamment les bibliothèques et ludothèques – 2017

Ludothèque de Courcouronnes

- Des jeux et des activités pour les bébés : jouer c'est grandir !
- au pôle enfance Bois de mon cœur ;
- ouverte pour les 0-3 ans le matin jusqu'à 12h le mardi, le jeudi et le vendredi, et le samedi après-midi ;
- contact : M. Sébastien Le Cresseveur 01 64 97 21 53

Bibliothèque de Courcouronnes

- dans la mairie annexe, au fond ;
- ouverte de 14h à 18h, le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi / le matin de 10h à 12h30 le mercredi et le samedi ;
- livres pour enfant dès l'âge de 6 mois ;
- contact : M. Raphaël Bel 01 60 77 21 02

Bibliothèque de l'Agora

- dans le centre commercial de l'Agora ;
- ouverte le mardi de 13h30 à 19h / le mercredi et le samedi de 10h à 18h / le jeudi et le vendredi de 12h à 18h ;
- livres pour enfant dès l'âge de 6 mois ;
- contact : Mme Dominique Guillot 01 69 91 59 51

Entrée gratuite et sans inscription pour les moins de 3 ans

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ), DE LA FONDATION PIERRE BELLON, DE TOTAL

Expérimentation et essaimage du programme national Parler Bambin visant à favoriser le développement du langage des jeunes enfants. Partenariat opérationnel avec le J-Pal (École d'économie de Paris) et le Laboratoire Dynamique du langage (CNRS Lyon). Partenariat éditorial avec La Cigale. Projet lauréat La France s'engage – depuis 2015

👁️ **Focus page 63**

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES ET LA FONDATION PIERRE BELLON

Adaptation du programme Parler Bambin en centre de Protection maternelle et infantile (PMI) à Saint-Quentin en Yvelines : formation des équipes et accompagnement des parents sur la question du développement du langage en lien avec des orthophonistes – 2017 à 2018

AVEC LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

Organisation d'une rencontre autour de l'investissement social dans la petite enfance le 26 juin 2017

AVEC GÉNÉRATIONS MUTUALISTES (LE RÉSEAU FAMILLE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE) ET LE SOUTIEN DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE LA LOIRE-ATLANTIQUE ET DU FINISTÈRE ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES (FDSSAM)

Partenariat opérationnel avec le Collège d'enseignement général et professionnel (Cegep) de Saint-Jérôme – 2015 à 2017

L'Ansa accompagne l'expérimentation et l'évaluation du programme « Jeux d'enfants » en France depuis 2014 :

- 1 ■ Première vague d'expérimentations menée à Lille dans 3 établissements (2014-2015)
- 2 ■ Deuxième vague d'expérimentations menée auprès de Générations mutualistes dans 5 établissements (2015 à 2017)
- 3 ■ Le déploiement se poursuit avec Auteuil Petite enfance auprès de 3 établissements (2018)



Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et Dominique Joseph, secrétaire générale de la Mutualité française et présidente de MutuElles, réseau des femmes en Mutualité ont conclu l'événement de présentation du rapport d'évaluation de l'expérimentation Jeux d'Enfants le 7 octobre 2017.

→ Le rapport d'évaluation de l'Expérimentation Jeux d'Enfants est disponible sur www.solidarites-actives.com

👁️ Parler Bambin, un programme national d'investissement social de grande envergure

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ), DE LA FONDATION PIERRE BELLON, DE TOTAL, DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA DRÔME ET DE SEINE-SAINT-DENIS, DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE RHÔNE ALPES, DES GESTIONNAIRES DE 94 CRÈCHES.

EN PARTENARIAT AVEC LE J-PAL/ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS, LE LABORATOIRE DYNAMIQUES DU LANGAGE, LES VILLES DE COURCOURONNES, LE HAVRE ET LILLE, LES ÉDITIONS LA CIGALE



Évaluer, apporter des éléments probants



Créer les conditions de réussite d'une expérimentation

L'Ansa pilote depuis 2015 l'expérimentation du programme national Parler Bambin, un dispositif pédagogique innovant susceptible de développer chez les jeunes enfants – notamment ceux issus de familles défavorisées – le goût et le plaisir de communiquer. Cette intervention précoce contribue à réduire les inégalités sociales face à l'acquisition du langage.



Parler Bambin

Programme national

Reposant sur une formation-action associée à un protocole de recherche qui permettra d'en mesurer les effets, l'expérimentation prendra fin en 2021. Aujourd'hui à mi-parcours, le programme a déjà permis de former une quarantaine de crèches. L'évaluation d'impact repose sur la comparaison entre un groupe test et un groupe témoin, composés par tirage au sort, et intégrant le programme de formation par vagues successives.

De nouvelles pistes sont également explorées dès 2017 en dehors de l'expérimentation nationale, telles que :

- le déploiement de Parler Bambin à deux centres de protection maternelle et infantile (PMI) des Yvelines;
- le test d'une méthode de formation auprès d'une dizaine d'établissements de Seine Saint-Denis (en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales), destinée à préfigurer un futur essaimage.

À lire, à voir sur www.parlerbambin.fr ou www.solidarites-actives.com

- Vidéo tournée dans la crèche collective de Courcouronnes en juillet 2017
- Plaquette de présentation du programme

Revue de presse

- *Parler Bambin, une révolution à la crèche?*, par Céline Mouzon, Alternatives économiques
- *Langage : tout se joue avant trois ans*, par Amandine Hirou, L'Express
- *Lutter contre les inégalités sociales dès la crèche*, Les Échos

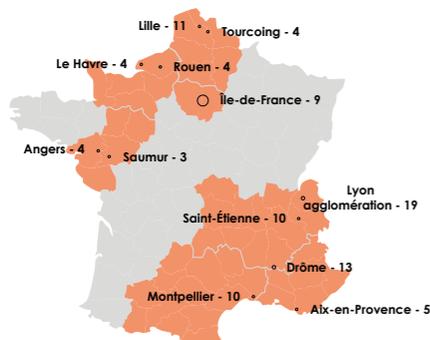
”

Nous avons décidé de nous engager ensemble auprès du programme Parler Bambin pour soutenir la diffusion de la démarche dans et au-delà des crèches, avec des plans de formation et une évaluation exigeante, pour toucher davantage d'enfants et en particulier les plus précaires, car l'environnement proche dans la prime enfance influe considérablement sur le développement, l'intégration et la réussite sociale des jeunes.

Fondations ARCEAL et PESH, fondations familiales



Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le 17 octobre 2017, Journée mondiale du refus de la misère, la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, qui « ciblera en priorité les enfants et jeunes démunis ». À cette occasion, il s'est rendu à la crèche Les Petits chaperons rouge à Gennevilliers qui participe au programme national Parler Bambin.



L'expérimentation Parler Bambin s'appuie sur un fort ancrage territorial qui permet de mettre en œuvre une véritable démarche d'animation du réseau.

PARLER BAMBIN À CE JOUR, C'EST :

Volet recherche

- 37 établissements d'accueils de jeunes enfants (EAJE) formés, sur les 94 à former d'ici 2021
- 500 professionnels et 2000 familles déjà concernés
- 15 journées de post-formation proposées aux EAJE formés, pour approfondir et consolider la mise en œuvre de Parler Bambin au sein des structures

Volet animation de réseau

- 3 journées réseau régionales à destination des EAJE formés, pour permettre l'échange de pratiques et d'outils
- 8 journées de travail des formatrices Parler Bambin autour de la mise en œuvre du programme au sein des EAJE

”

Le programme de recherche et de formation Parler Bambin répond vraiment aux attentes des professionnelles des crèches. L'approche permet de réinterroger certaines pratiques, avec des clés simples mais qui nécessitent une véritable attention au quotidien. L'idée de « réseau » inhérente au programme est également très bénéfique, puisqu'elle nous offre un lieu d'échange qui contribue à enrichir nos pratiques. Nous souhaitons à terme essayer Parler Bambin à l'ensemble des structures de la ville, au-delà de celles ayant déjà intégrées l'expérimentation.

Françoise Roussel, responsable de la mission Projets éducatifs à la direction de l'Enfance de la ville de Montpellier



Le programme de recherche Parler Bambin est extrêmement ambitieux et complexe. Le travail de pilotage assuré par l'Ansa a permis d'atteindre ce subtil équilibre entre une collaboration étroite vis-à-vis de « l'évaluateur » et une certaine distance, nécessaire au protocole d'évaluation. L'Ansa a également beaucoup contribué, dès le démarrage du projet, à faire accepter sur le terrain ce principe d'une évaluation avec tout ce que cela implique. Aujourd'hui, les professionnelles de la petite enfance comme les parents que nous rencontrons sont motivés, convaincus de l'intérêt de mener à bien cette recherche. Il y a ainsi une sorte de chaîne vertueuse qui se met en place au sein de ce programme entre toutes les parties prenantes, où chacun mesure l'importance du rôle de l'autre. Cela apporte beaucoup de fluidité au programme et favorise la production de données complètes. Nous sommes très optimistes sur le fait de pouvoir en extraire des résultats fiables, crédibles et robustes.

Marc Gurgand, professeur au J-Pal/École d'Économie de Paris – directeur de recherche au CNRS



Numérique et inclusion

En 2009, l'Agence nouvelle des solidarités actives lançait une première concertation sur la question de l'exclusion au numérique. Quelques années plus tard, les besoins ont sensiblement évolué, la logique d'un accès pour tous à Internet laissant progressivement la place à la question des usages. À titre d'exemple, les espaces publics numériques ont peu à peu évolué vers des lieux proposant, au-delà d'un simple accès, un ensemble de services à destination des usagers. Les outils ont également évolué, l'usage du téléphone devenant un véritable moyen d'accès à internet et aux applications en ligne pour une grande partie de la population, y compris les populations les plus fragiles.

En 2017, l'Ansa a réuni un ensemble d'acteurs œuvrant sur le champ du numérique et sur le champ de l'action sociale dans le cadre d'un Labo de l'Ansa dédié à la thématique du numérique et de l'inclusion. Le croisement de regards et de compétences proposé par ce Labo visait à établir une connaissance commune et partagée de cette question, en mêlant à la fois des expertises techniques de professionnels du numérique, des expertises d'usages d'acteurs du champ social, ainsi que des expertises pratiques des personnes concernées.

Le numérique n'a de sens que s'il est en mesure de rendre de nouveaux services à l'ensemble de la population, y compris les personnes en situation de fragilité ou d'isolement social et qu'il s'intègre pleinement dans le quotidien des personnes.

L'approche de l'Ansa consiste à aborder l'inclusion numérique à travers l'enjeu de l'inclusion sociale pour des publics ciblés. Elle passe par une meilleure articulation des acteurs du social et du numérique au niveau local mais également par l'appui aux aidants numériques qu'ils soient professionnels bénévoles ou de simples particuliers.



LES LABOS DE L'ANSA

Autour d'une réflexion prospective et concrète sur les problématiques et les enjeux de la lutte contre la pauvreté et de l'inclusion sociale, les « Labos de l'Ansa » rassemblent, dans des groupes de travail d'une quinzaine de participants, des personnes d'horizons variés (institutionnels, usagers, chercheurs et praticiens) qui enrichissent, par leur expertise, les réflexions avec l'objectif d'apporter des pistes de solutions innovantes et efficaces.

→ Voir page 68

Nos actions

AVEC LE SOUTIEN DE L'AGENCE DU NUMÉRIQUE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

Appui à la préparation et à la mise en œuvre de l'expérimentation du droit au maintien de la connexion à internet en cas d'impayés via un élargissement des compétences des FSL – 2016 à 2017

AVEC ORANGE

Appui à la démarche « dialogue avec les parties prenantes » sur la thématique du numérique et de la pauvreté. Cette démarche vise à identifier les attentes des publics en situation de pauvreté dans la perspective de structurer une approche commerciale adaptée – 2017 à 2018

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

Appui au groupe de travail « usage du numérique dans le travail social » piloté par le Haut conseil en travail social (HCTS) – 2017 à 2018

AVEC DROIT D'URGENCE ET LE SOUTIEN DE LA FONDATION CETELEM SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE ET DE LA FRANCE S'ENGAGE

Développer et évaluer « Droitdirect.fr », la première plateforme numérique collaborative, interactive et géolocalisée d'accès au droit à destination des personnes victimes de violences conjugales. L'enjeu : lutter contre le non recours en permettant une meilleure information et orientation des victimes – 2017 à 2018



Mardi 3 octobre 2017, lors d'une rencontre sur la question des violences conjugales au Point d'accès au droit du 20^e arrondissement de Paris. En présence de : Droit d'urgence, l'Ansa, Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et Laetitia Avia, députée de Paris.

Droitdirect.fr est lauréat de La France s'engage et du programme IMPACT « Fragilité sociale » d'Ashoka en partenariat avec Malakoff Médéric.



AVEC L'AGENCE DU NUMÉRIQUE, SOPRA STERIA ET LA FONDATION SOPRA STERIA-INSTITUT DE FRANCE

Organisation d'un « Labo de l'Ansa » sur le thème de l'inclusion numérique – 2017 à 2018

👁️ Focus page 68

AVEC LE PACTE CIVIQUE

Participation au comité de pilotage du projet « Virage numérique de Pôle Emploi : risques d'exclusion/opportunités d'inclusion ». Apport d'expertise en lien avec les travaux menés dans le cadre du Labo numérique et inclusion



👁️ Voir la vidéo « Virage numérique, l'apport des associations » réalisée à l'occasion du comité de pilotage du projet « Virage numérique de Pôle Emploi : risques d'exclusion/opportunités d'inclusion » par le Pacte Civique (interview de Simon Roussey à 2'10) via le compte Facebook du Pacte civique.

FORUM CITOYEN 3.0

François Enaud, président de l'Ansa, est intervenu lors de la table ronde « Le numérique, facteur d'inclusion ou d'exclusion sociale ? » organisée le 24 février dans le cadre du Forum citoyen 3.0



Vers une société numérique plus inclusive ?
Labo de l'Ansa
« Numérique et inclusion »

AVEC L'AGENCE DU NUMÉRIQUE, SOPRA STERIA ET LA FONDATION SOPRA STERIA

AUTRES PARTIES PRENANTES DU LABO/INSTITUTIONS : AGENCE DU NUMÉRIQUE, PÔLE EMPLOI, CNAF, SGMAP, CGET / **TÊTES DE RÉSEAU ASSOCIATIFS :** UNML, AMRF, ANLCI, ANAH, FAS, MISSION ECOTER, MEDNUM, VILLE INTERNET, FRANCE MÉDIATION, UNCASS, UNAF, FAMILLE RURALE, FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS / **COLLECTIVITÉS :** MAIRIE DE PARIS/DASES, CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU VAL-DE-MARNE ET DE HAUTE-GARONNE, MANCHE NUMÉRIQUE, VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS / **RECHERCHE :** GIS MARSOUIN / **ASSOCIATIONS DE TERRAIN :** CROIX ROUGE, SECOURS CATHOLIQUE, APPRENTIS D'AUTEUIL, PIMMS MELUN, PACTE CIVIQUE, ICI (INNOVONS POUR LA CITOYENNETÉ SUR INTERNET), CRÉSUS, MISSION LOCALE DE L'AIGLE, ADALÉA SAINT BRIEUCC, MAISON DES FEMMES - STEREDEN DINAN, SECOURS CATHOLIQUE MOISSAC, INFREP TORCY / **ENTREPRISES :** SOPRA STERIA, ORANGE, HUAWEI, SIMPLON (ESS)



Alors que 13 millions de Français seraient aujourd'hui en difficulté avec le numérique, le gouvernement a enclenché en janvier 2018 la construction d'une stratégie nationale pour un numérique inclusif. L'Ansa a, quant à elle, initié dès le mois de juillet 2017 l'organisation d'un « Labo de l'Ansa » sur le thème de l'inclusion numérique, afin d'apporter des éléments de réflexion et d'action à cette problématique.

Entre juillet et novembre 2017, une cinquantaine de professionnels du numérique et du social ont été réunis à travers trois ateliers de travail, ainsi qu'une soixantaine d'usagers par le biais de focus groupes dédiés à certains publics. Ce croisement de regards et de compétences a permis de construire une cartographie des situations à risques face au numérique et de travailler sur les moyens d'accompagner les personnes concernées dans l'utilisation de services numériques qui pourraient leur être utiles. Les grandes conclusions de ce Labo ont été restituées le mercredi 14 février 2018 en présence de nombreux acteurs de l'inclusion numérique.



À lire, à voir sur www.solidarites-actives.com

- ➔ Synthèse du Labo de l'Ansa
- ➔ Cartographie des situations à risques face au numérique
- 🎥 Film présentant les grands enjeux du Labo, par le Laboratoire d'analyse et de décryptage du numérique
- 🎥 « Agir pour l'inclusion numérique », interview de Michèle Pasteur, directrice générale de l'Ansa par le CGET



Pour beaucoup de papier, maintenant on demande tout par internet. Et quand on n'a pas appris, eh bien c'est trop dur.

Moi à la maison je suis équipée du numérique, ça me permet de lutter contre l'isolement. C'est un outil de recherche, d'information, de lien social.

Autant le téléphone je me débrouille, autant l'ordinateur ça me fait extrêmement peur. Je me dis que ce serait bien d'apprendre en petit groupe, d'être formée par des jeunes en service civique.

Témoignage vidéo des personnes sollicitées lors du focus groupe « femmes en milieu rural » à Moissac (Tarn-et-Garonne) diffusé lors de l'événement de restitution

”

Les enseignements de ce Labo seront versés au pot commun de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Orianne Ledroit, directrice du pôle Société numérique à l'Agence du numérique



”

Pour déployer un numérique inclusif, il faut s'appuyer sur les énergies locales.

Simon Roussey, responsable de projets à l'Ansa



”

Une société numérique pleinement inclusive doit intégrer les personnes les plus fragiles.

Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa



Retour en images sur le Labo de l'Ansa

11 juillet 2017, 1^{er} atelier de travail multi partenarial à la maison des Métallos (Paris)
– Ouverture du Labo numérique par Michèle Pasteur, directrice générale de l'Ansa, François Enaud, président de l'Ansa et Orianne Ledroit, directrice du pôle Société Numérique à l'Agence du numérique.
– Atelier autour de 8 « personnas ».



11 octobre 2017, focus groupe dédié « jeunes en insertion », à la mission locale de l'Aigle (Normandie).



3 octobre 2017, 2^e atelier de travail multi partenarial à l'Ansa.



14 février 2018, événement de restitution dans les locaux de Sopra Steria. Participants à la table-ronde des professionnels du numérique, de la solidarité et de la société civile sur l'articulation entre la médiation numérique et la médiation sociale : Céline Morin (Familles rurales Côtes-d'Armor), Maud Gallay (CGET), Emma Ghariani (LaMedNum), Didier Dubasque (HCTS), Simon Roussey (Ansa), Damien Monnerie (association ICI), Véronique Bidan (Manche Numérique), Alexis Anagnan (Dases).

Design graphique et illustration : Camille Esayan www.camilleesayan.fr
Achévé d'imprimer en avril 2018 sur un papier recyclé Cyclus Offset, par Strat Impression :
www.stratimpression.fr – 4, Villa des Buttes Chaumont 75019 Paris.
Les photographies et illustrations proviennent soit de l'Ansa, soit de ses partenaires. Droits réservés.

Nouvelle

« PARLER BAMBIN », PROGRAMME NATIONAL DE DIFFUSION ET DE RECHERCHE

Favoriser l'égalité des chances, dès la petite enfance - 2015 à 2020

Le programme national de diffusion et de recherche Parler Bambin a été initié en juin 2015, dans le cadre d'un contrat de partenariat de proximité de la République qui associe les acteurs locaux et nationaux.

LIEN LA SUITE

Publication

MIEUX PRENDRE EN CHARGE LA SANTÉ DES PERSONNES SANS DOMICILE

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - avril 2018 à 2018

Un rapport de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur la situation des personnes sans domicile et des personnes en situation de précarité.

NOS ACTUALITÉS

Publication

LE LOGEMENT D'ABORD, ET APRES ?

Le logement d'abord est une stratégie innovante pour la généralisation du logement d'abord en France.

Nouvelle

QUELLE STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ?

AVIS NOUS INTER

Publication

MUSIQUE ET INCLUSION : FAMILLES MONDIALES ET FEMMES EN SITUATION DE FAMILLE

Nouvelle

CYCLE DE SEMINAIRES "CONJUGATION SOLUTIONS POLITIQUES PERECUES"

VOIR PLUS D'ACTUALITES

NOS PROJETS

Logement et accompagnement

STRASBOURG METROPOLE LOGEMENT

Politique sociale, capital des services

PROGRAMME NATIONAL PARLER BAMBIN

Journalisme citoyen

MOBILITE ET ACCOMPAGNEMENT

Initiative Réseau des politiques publiques

PROTE PROJET : UNE NOUVELLE ATTRACTION

Ansa @Ansa_Asso · 8 janv.

@Ansa_Asso partenaire du cycle de séminaires @Strategie_Gouv. 2e séance le 31 janvier 2018 > Évaluation d'impact des politiques publiques : Quelle portée des résultats ? Le cas de la politique du logement



Séance 2 du cycle "Évaluation d'impact des politi...

France Stratégie coordonne un cycle de six séminaires sur l'évaluation d'impact des politiques publiques, en partenariat avec différents laboratoires...

strategie.gouv.fr

3 2

Ansa @Ansa_Asso · 2 janv.

En 2018, activons ensemble la chaîne de l'innovation sociale !



Voeux 2018

Animation autour de la carte de vœux 2018 de l'Agence nouvelle des solidarités actives : "En 2018 activons ensemble la chaîne de l'innovation..."

Suivez tout au long de l'année l'actualité de l'Ansa

Site internet

Découvrez le nouveau site internet de l'Ansa www.solidarites-actives.com

Réseaux sociaux

Ansa_Asso

Agence nouvelle des solidarités actives

Agence nouvelle des solidarités actives

Des nouvelles rapides de l'Ansa ?

Si vous souhaitez recevoir nos actualités concernant nos projets, événements ou publications, inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur notre site internet www.solidarites-actives.com



Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif créée en janvier 2006 afin de lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion.

En associant l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les entreprises, les fondations, les associations et les personnes concernées, l'Ansa participe pleinement depuis 12 ans au déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociales.



En 2017, l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives a travaillé sur 52 projets répondant plus précisément aux enjeux de la précarité alimentaire, de la gouvernance des politiques sociales et solidaires, de la participation des personnes concernées, de l'inclusion financière, de l'insertion professionnelle, de la jeunesse, du logement et de l'hébergement, de l'insertion numérique, de la petite enfance, de la protection sociale.

